

Étude Adhérents et Salariés 2021

[Novembre 2021]



Sommaire

+ INTRODUCTION	03
+ TERRAIN D'ENQUÊTE ET ÉCHANTILLON	08
+ CONNAISSANCE ADHÉRENTS	18
▪ ACTIONS EN PLACE	19
▪ APPELS AUX SERVICES DU GIST	26
▪ INTERVENTIONS DU GIST DANS L'ENTREPRISE	34
▪ PRIORITÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL	39
▪ LES ATTENTES PARTICULIÈRES	43
▪ LES RÉPONSES DU GIST AUX ATTENTES	53
▪ PRÉVENTION SANTÉ ET SÉCURITÉ	62
+ SATISFACTION	73
+ SYNTHÈSE	93

Préambule

- + Les questionnaires adhérent ont été administrés en ligne dans un 1^{er} temps.
- + Pour les adhérents, le taux de retours de 4% ne permettait pas de respecter les quotas fixés, un complément par téléphone a donc été réalisé et a permis de compléter 200 questionnaires supplémentaires.
- + Les questionnaires salariés ont été administrés en face à face en sortie de visites médicales par des enquêteurs Praxis.
- + Les questionnaires adhérents et salariés ont évolué par rapport à l'enquête 2019 pour tenir compte des différents modes d'administration.
- + Des comparaisons ont été faites sur les questions communes 2019/2021 quand c'était possible.
- + Ces comparaisons adhérents/salariés apparaissent dans ce rapport adhérent.



Introduction

Notes de lecture, méthodologie, échantillon



Notes de lecture et méthodologie

① Objectif et méthodologie de l'étude

+ Objectifs de l'étude :

- Le GIST souhaite faire réaliser une étude d'attentes, de besoins et de satisfaction des adhérents et des salariés, représentative de son activité.
- La cible sera constituée de l'ordre des 6 400 entreprises du BTP et des 74 000 salariés suivis environ.
- La partie principale du questionnaire adhérents sera basée sur le questionnaire développé par la région Pays de Loire
- Le questionnaire devra aussi couvrir les « classiques » adaptés au contexte du GIST : Relationnel, qualité des contacts, qualité des équipes, performance et qualité des prestations, expertise et conseil etc.

+ Méthode :

- **L'enquête a été réalisée en ligne du 6 Septembre au 5 Octobre 2021 puis par téléphone du 6 au 22 Octobre 2021.**
- Pour rappel, les résultats indiqués sont soumis à des marges d'erreurs selon le résultat (ici un pourcentage) en fonction de la taille d'échantillon dont le sondage est issu :

		Taux de fréquence				
Significativité à 95%		10%-90%	20%-80%	30%-70%	40%-60%	50%-50%
Taille de l'échantillon	5	±26,3	±35,0	±40,2	±42,9	±43,8
	10	±18,6	±24,8	±28,4	±30,3	±31,0
	50	±8,3	±11,0	±12,6	±13,5	±13,8
	100	±5,8	±7,8	±8,9	±9,5	±9,7
	200	±4,1	±5,5	±6,2	±6,7	±6,8
	400	±2,8	±3,8	±4,3	±4,6	±4,7



Terrain et échantillon

Terrain en ligne et téléphone

+ 443 interviews réalisées. Résultats par techniques d'interviews :



Fichier de départ	Clients contactés	Nombre d'interviews réalisées	Taux de retour	Abandon en cours	Indélivable	Blacklist
6073	5850	243	4%	0%	0%	4%



Fichier de départ	Clients contactés	Nombre d'interviews réalisées	Taux de retour	Injoignables	Refus de répondre	Faux numéros	Ne travaille pas / plus avec GIST
5379	843	200	24%	62%	11%	3%	0%

Centre *(données de fichier)*

- + Les adhérents du centre La Baule sont sous-représentés
- + Les centres St Nazaire et Pont Château sont un peu sur-représentés

	Nombre de questionnaires	Pourcentage	Fichier
GIST SAINT NAZAIRE	188	42,4%	38,9%
GIST LA BAULE	128	28,9%	36,6%
GIST PONTCHATEAU	94	21,2%	18,2%
GIST BLAIN	33	7,4%	6,1%
Autres centres			0,1%
Total	443	100,0%	100,0%

Taille d'entreprise (*données de fichier*)

- + La tranche d'effectifs 0-4 est sous-représentée mais compte la majorité des répondants (47%).
- + Les tranches 10-49 et 50 et plus sont sur-représentées

	Nombre de questionnaires	Pourcentage	Fichier
Entre 0 et 4	208	47,0%	58,4%
Entre 5 et 9	88	19,9%	19,1%
Entre 10 et 49	114	25,7%	17,8%
50 et plus	33	7,4%	4,7%
Total	443	100,0%	100,0%

Année d'adhésion (*données de fichier*)

+ Les résultats sont en ligne avec les tranches d'ancienneté retenues.

	Nombre de questionnaires	Pourcentage	Fichier
1990 et avant	51	11,5%	11,4%
De 1991 à 2000	75	16,9%	14,7%
De 2001 à 2010	80	18,1%	18,3%
De 2011 à 2018	132	29,8%	31,6%
De 2019 à 2021	105	23,7%	24,0%
Total	443	100,0%	100,0%

+ Plus de 50% des répondants ont des fonctions de direction.

	Nombre de questionnaires	Pourcentage
Gérant	132	30,9%
Directeur	68	15,9%
Responsable RH / Paie	60	14,1%
Comptable	41	9,6%
Secrétaire / Assistant(e)	37	8,7%
Salarié désigné référent	18	4,2%
Animateur ou responsable QHSE	15	3,5%
Président	15	3,5%
Responsable Administratif	11	2,6%
Membre CSSCT/CSE	2	0,5%
Autre	28	6,6%
Total	427*	100,0%

* 16 non réponse(s)

Autres :

- + adjoint direction
- + Adjointe de direction
- + Chef d'établissement
- + Conjoint collaborateur
- + Conjointe collaboratrice
- + Directrice de magasin
- + Employeur
- + MANAGER RESPONSABLE SITE
- + membre conseil d'administration
- + membres bureau
- + parent membre de l'AEP qui gère les salariés (entre autres)
- + Particulier employeur.
- + Responsable d'accueil et d'animations
- + Responsable de magasin
- + Responsable de magasin
- + Responsable de projet
- + Responsable de secteur
- + Responsable de secteur
- + Responsable de site
- + Responsable de site
- + Responsable du bureau d'affrètement
- + Responsable du point de vente
- + Responsable financier
- + Responsable location
- + salarié unique (conjoint gérant)
- + Salariée polyvalente
- + Trésorier au sein de l'association employeur
- + Vendeuse et suivi administratif

Participation à l'AG

- + Une courte majorité de répondants sait qu'un adhérent peut participer aux AG ou être élu au CA.

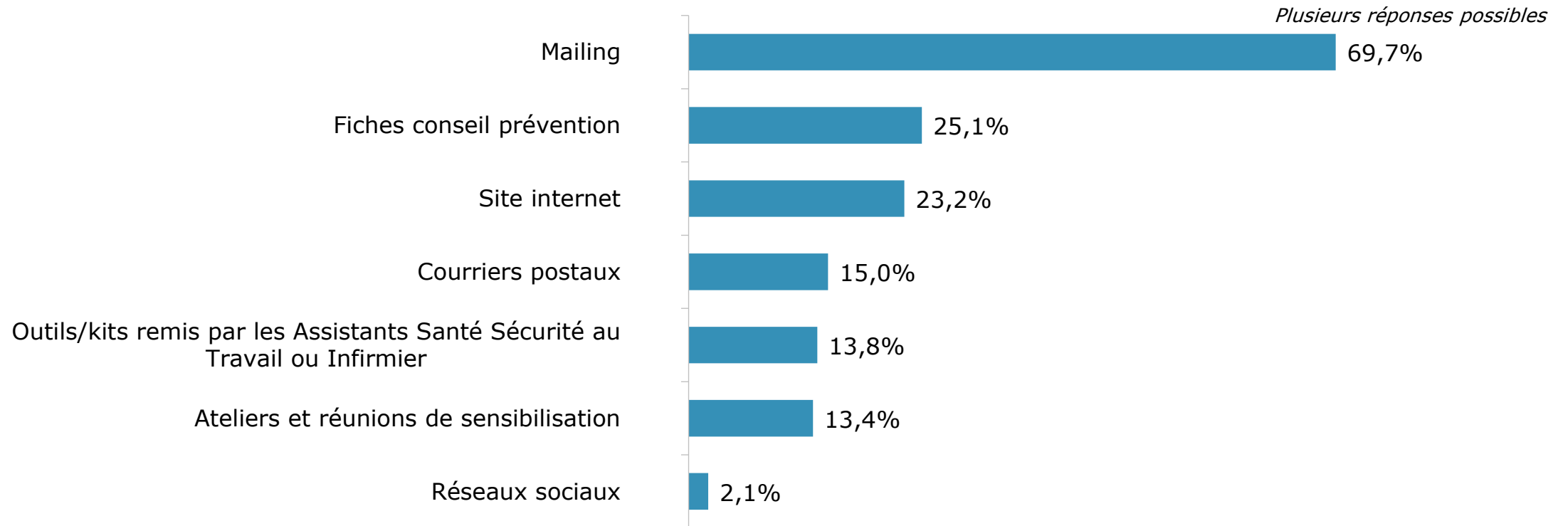
	Nombre de questionnaires	Pourcentage
Oui	224	51,7%
Non	209	48,3%
Total	433*	100,0%

* 10 non réponse(s)

Question : « Saviez-vous qu'en tant qu'employeur adhérent à un SSTI (association loi 1901), vous pouvez prendre part aux décisions en participant à l'Assemblée Générale ou en étant élu au sein de notre conseil d'administration ? »

Outils pour accéder aux informations

+ Le mailing est de loin le canal de communication préféré par une majorité de répondants.



Base : 443

17 non réponse(s)

Question : « Par quels outils souhaiteriez-vous recevoir ou accéder à nos informations ? »

Autorisation nominative

- + On constate un taux élevé d'anonymes
 - Benchmarks entreprises de services : 25%
 - Benchmarks SSTI 57%

	Nombre de questionnaires	Pourcentage
Oui, j'accepte de donner mon nom avec mes réponses	248	56,0%
Non, je souhaite rester anonyme	195	44,0%
Total	443	100,0%



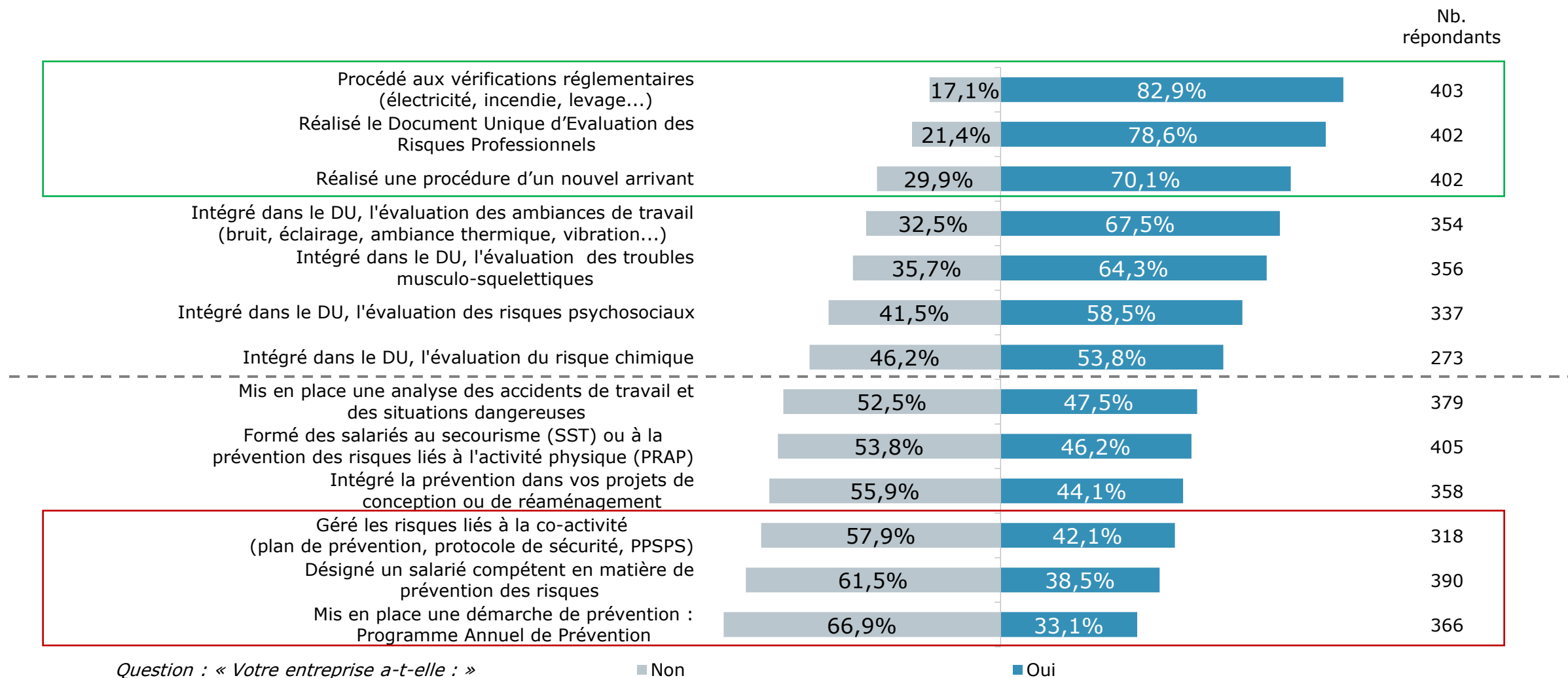
Connaissance adhérents



Actions de la part de votre entreprise

Actions de la part de votre entreprise

+ Le top 3 : Les vérifications réglementaires, le DU, la procédure nouvel arrivant...



SSTRN 2021

Votre entreprise a-t-elle :

Nombre de
répondants

Procédé aux vérifications réglementaires (électricité, incendie, levage...)	10,5%	89,5%	869
Réalisé le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels	14,3%	85,7%	938
Intégré dans le DU, l'évaluation des ambiances de travail (bruit, éclairage, ambiance thermique, vibrations...)	25,1%	74,9%	785
Intégré dans le DU, l'évaluation des troubles musculo-squelettiques	26,4%	73,6%	832
Intégré dans le DU, l'évaluation des risques psychosociaux	33,6%	66,4%	791
Intégré dans le DU, l'évaluation du risque chimique	34,4%	65,6%	555
Réalisé une procédure d'un nouvel arrivant	34,9%	65,1%	869
Formé des salariés au secourisme (SST) ou à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)	41,1%	58,9%	870
Intégré la prévention dans vos projets de conception ou de réaménagement	41,4%	58,6%	748
Mis en place une analyse des accidents de travail et des situations dangereuses	46,5%	53,5%	803
Géré les risques liés à la co-activité (plan de prévention, protocole de sécurité, PPSPS)	46,7%	53,3%	688
Désigné un salarié compétent en matière de prévention des risques	49,6%	50,4%	825
Mis en place une démarche de prévention : Programme Annuel de Prévention	61,7%	38,3%	804

Non Oui

Actions de la part de votre entreprise - Selon la taille d'entreprise (% Oui)

	GIST Adhérents 2021	Entre 0 et 4	Entre 5 et 9	Entre 10 et 49	50 et plus
Procédé aux vérifications réglementaires (électricité, incendie, levage...)	82,9%	75,4%	86,4%	90,8%	90,0%
Réalisé le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels	78,6%	68,2%	82,9%	88,3%	93,3%
Réalisé une procédure d'un nouvel arrivant	70,1%	59,6%	72,8%	82,4%	83,3%
Intégré dans le DU, l'évaluation des ambiances de travail (bruit, éclairage, ambiance thermique, vibration...)	67,5%	58,1%	71,8%	78,7%	72,4%
Intégré dans le DU, l'évaluation des troubles musculo-squelettiques	64,3%	56,8%	62,9%	74,2%	77,8%
Intégré dans le DU, l'évaluation des risques psychosociaux	58,5%	44,4%	53,7%	78,5%	80,8%
Intégré dans le DU, l'évaluation du risque chimique	53,8%	44,3%	52,9%	63,8%	75,0%
Mis en place une analyse des accidents de travail et des situations dangereuses	47,5%	36,1%	49,4%	56,7%	73,3%
Formé des salariés au secourisme (SST) ou à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)	46,2%	29,5%	44,6%	65,1%	83,3%
Intégré la prévention dans vos projets de conception ou de réaménagement	44,1%	38,4%	42,0%	54,5%	45,8%
Géré les risques liés à la co-activité (plan de prévention, protocole de sécurité, PPSPS)	42,1%	25,4%	46,2%	57,5%	75,0%
Désigné un salarié compétent en matière de prévention des risques	38,5%	28,9%	32,1%	49,5%	70,0%
Mis en place une démarche de prévention : Programme Annuel de Prévention	33,1%	29,8%	23,3%	38,9%	56,7%

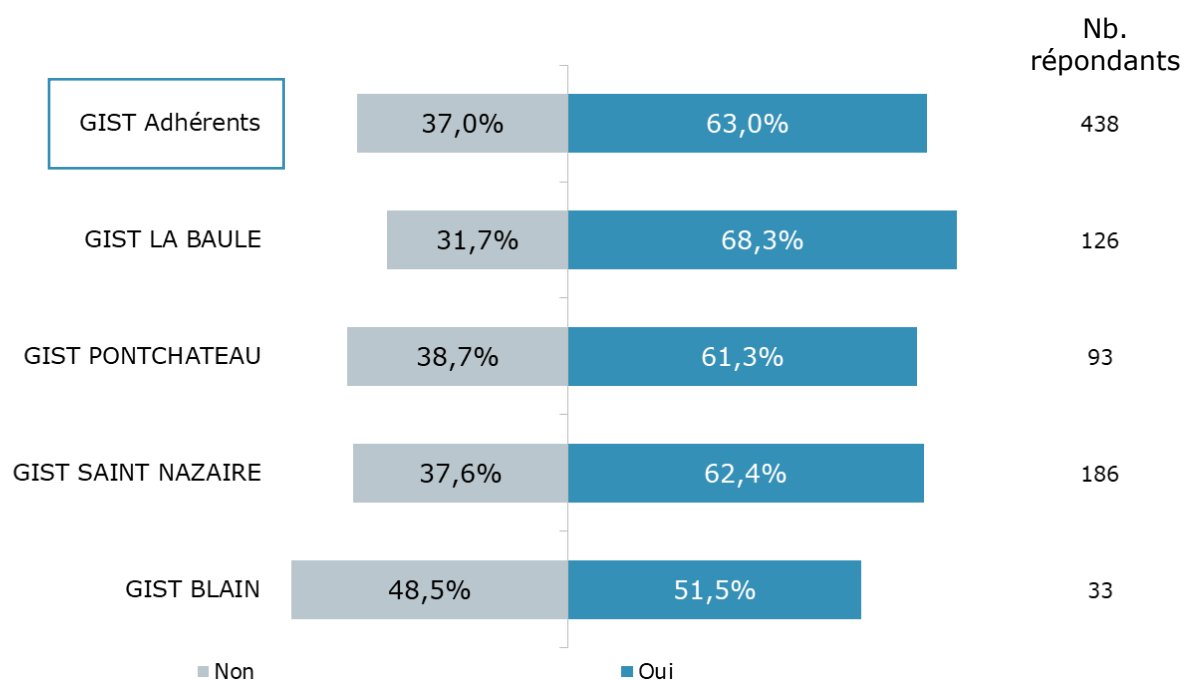
En bleu, les pourcentages supérieurs à 80%.



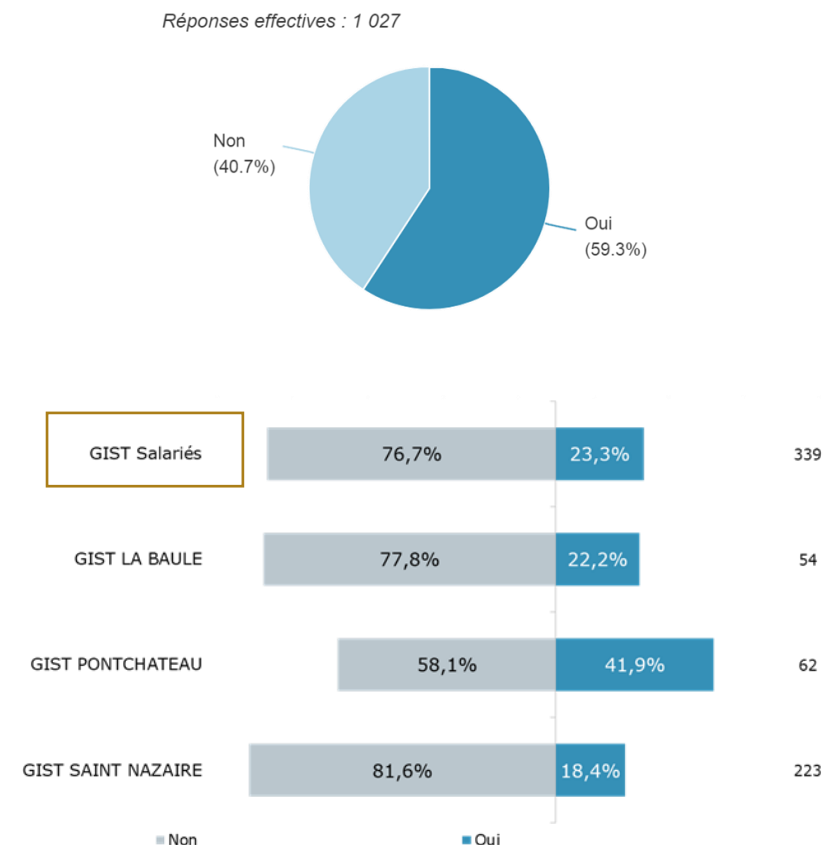
Appels aux services du GIST

Appel aux services du GIST - Selon le centre

+ Une majorité de répondants a fait appel aux services du GIST (63% au global)



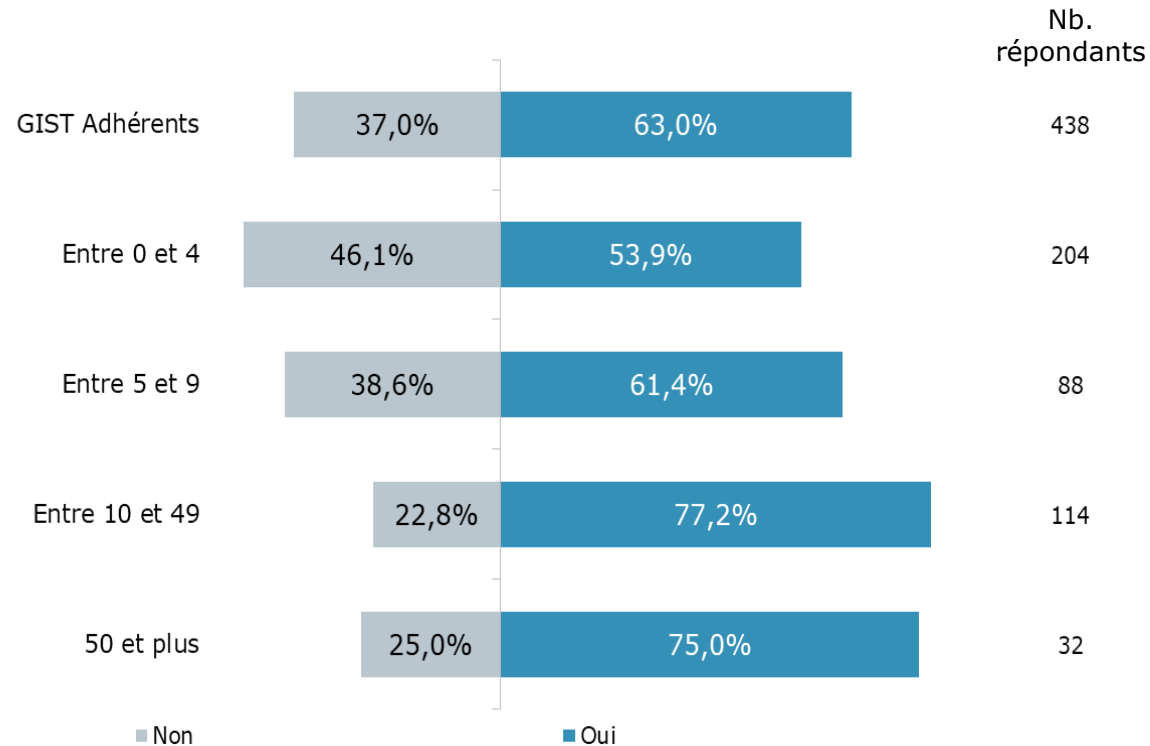
Question : « Avez-vous fait appel aux services du GIST ? »



Question : « En tant que salarié, avez-vous personnellement bénéficié des services du GIST ? »

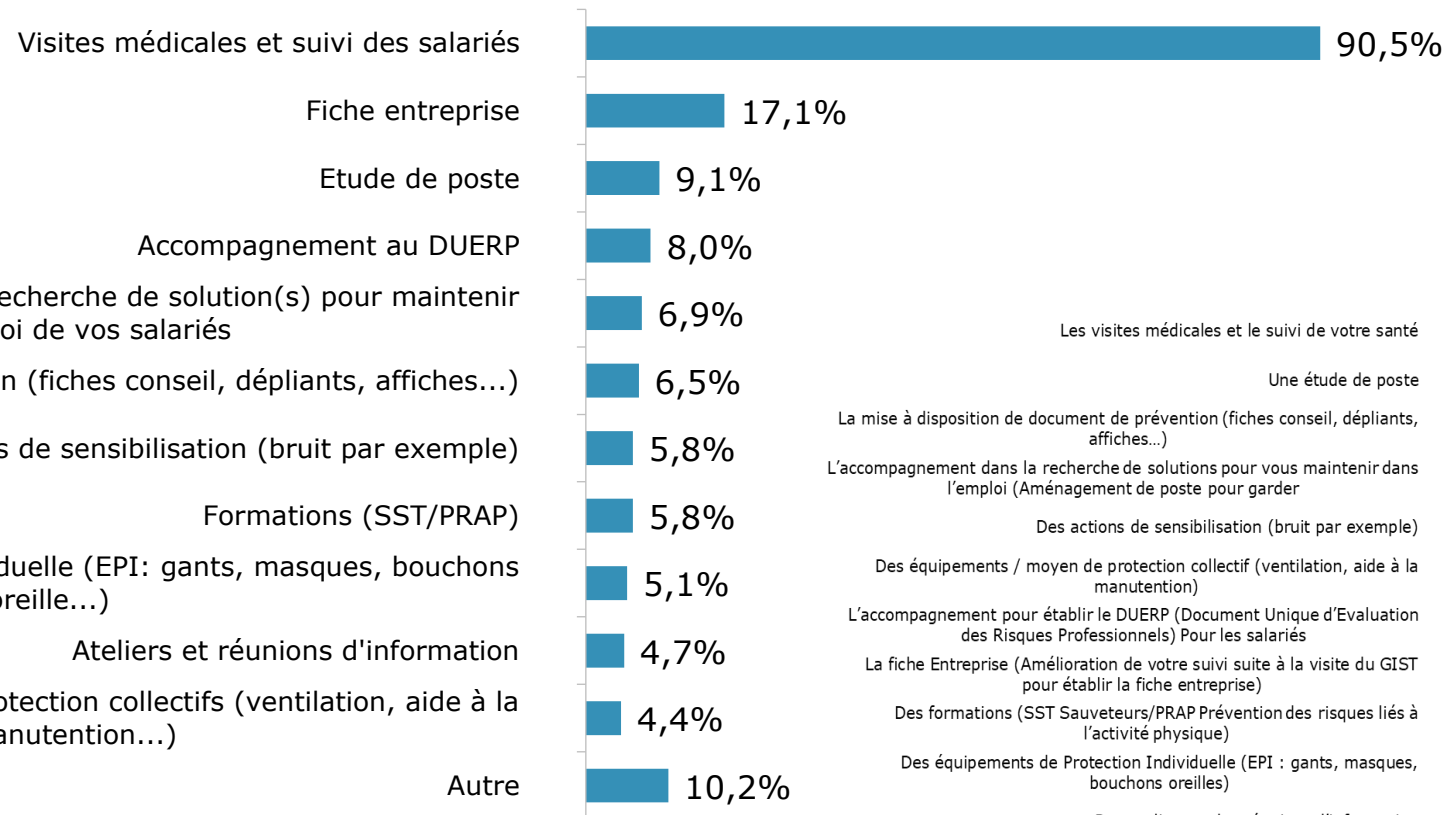
Appel aux services du GIST - Selon la taille d'entreprise

+ Les tranches 10-49 et plus de 50 font plus appel au GIST que les autres

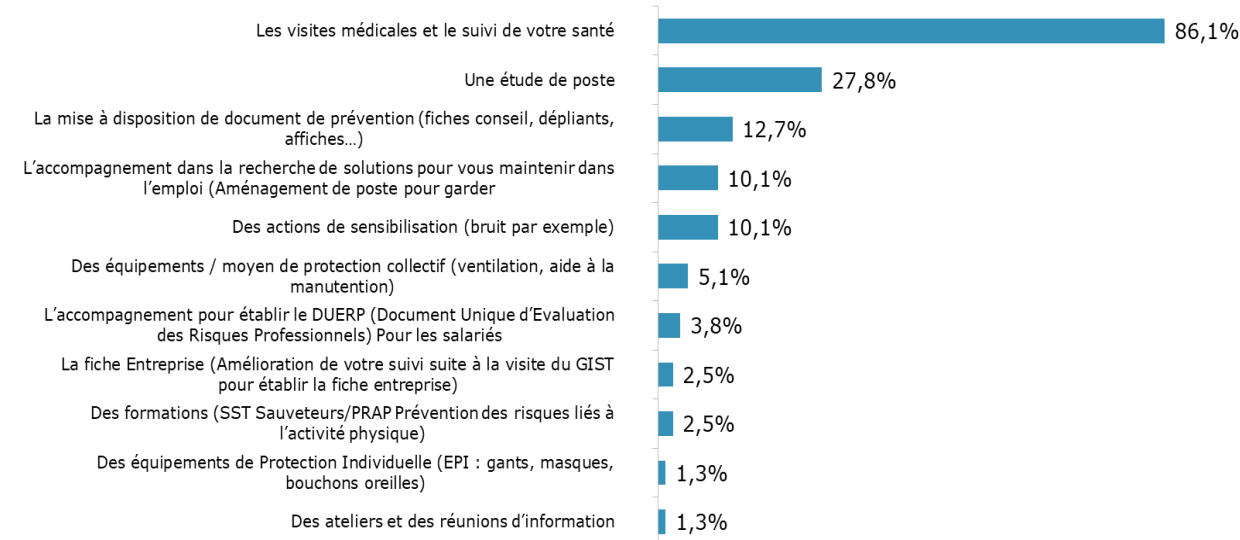


Appel aux services du GIST : Sur quelles actions ?

- + Les visites médicales forment bien sûr les première raisons d'appel au GIST
- + L'étude de poste fait partie des top 3 des adhérents et des salariés



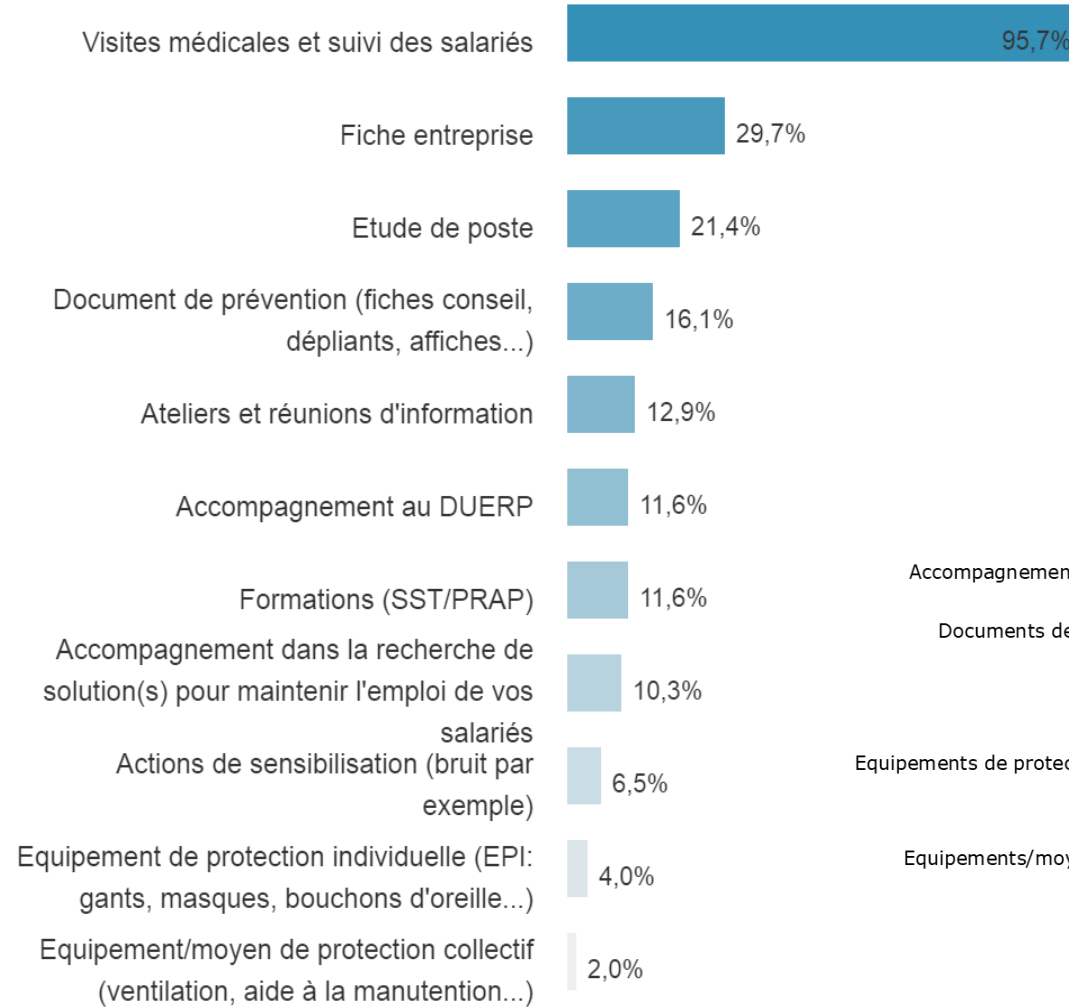
Réponses salariés



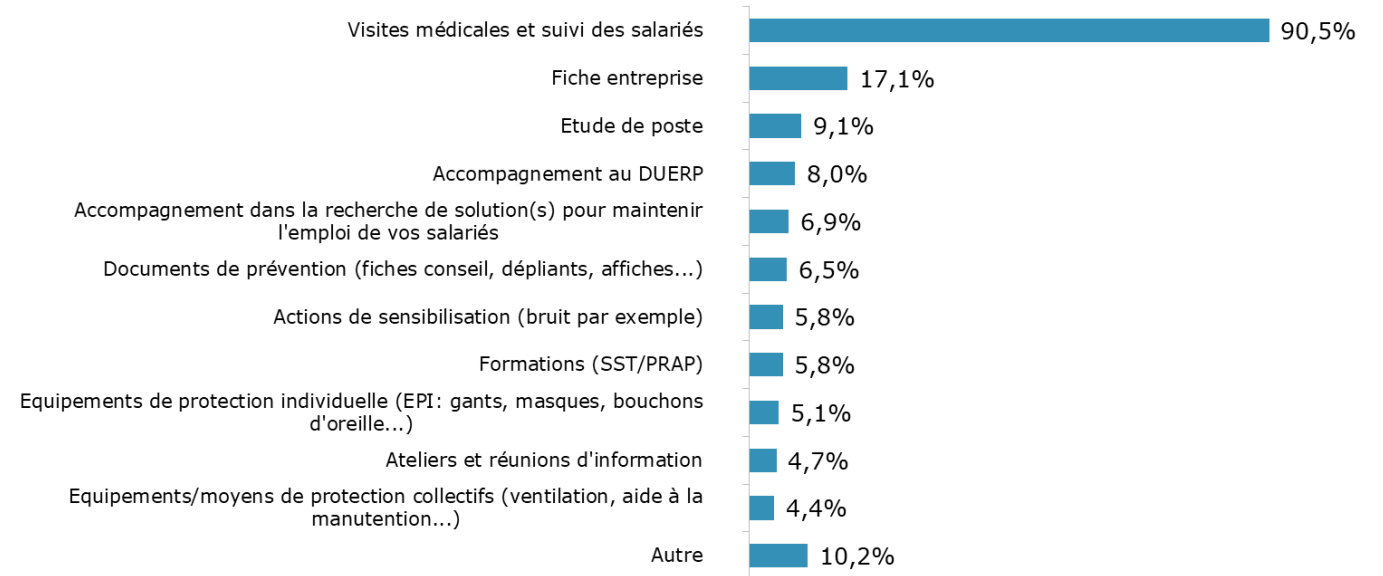
Base : 276
1 non réponse(s)

SSTRN 2021

Si oui, sur quelles actions ?



Rappel GIST 44





Intervention du GIST au sein de l'entreprise



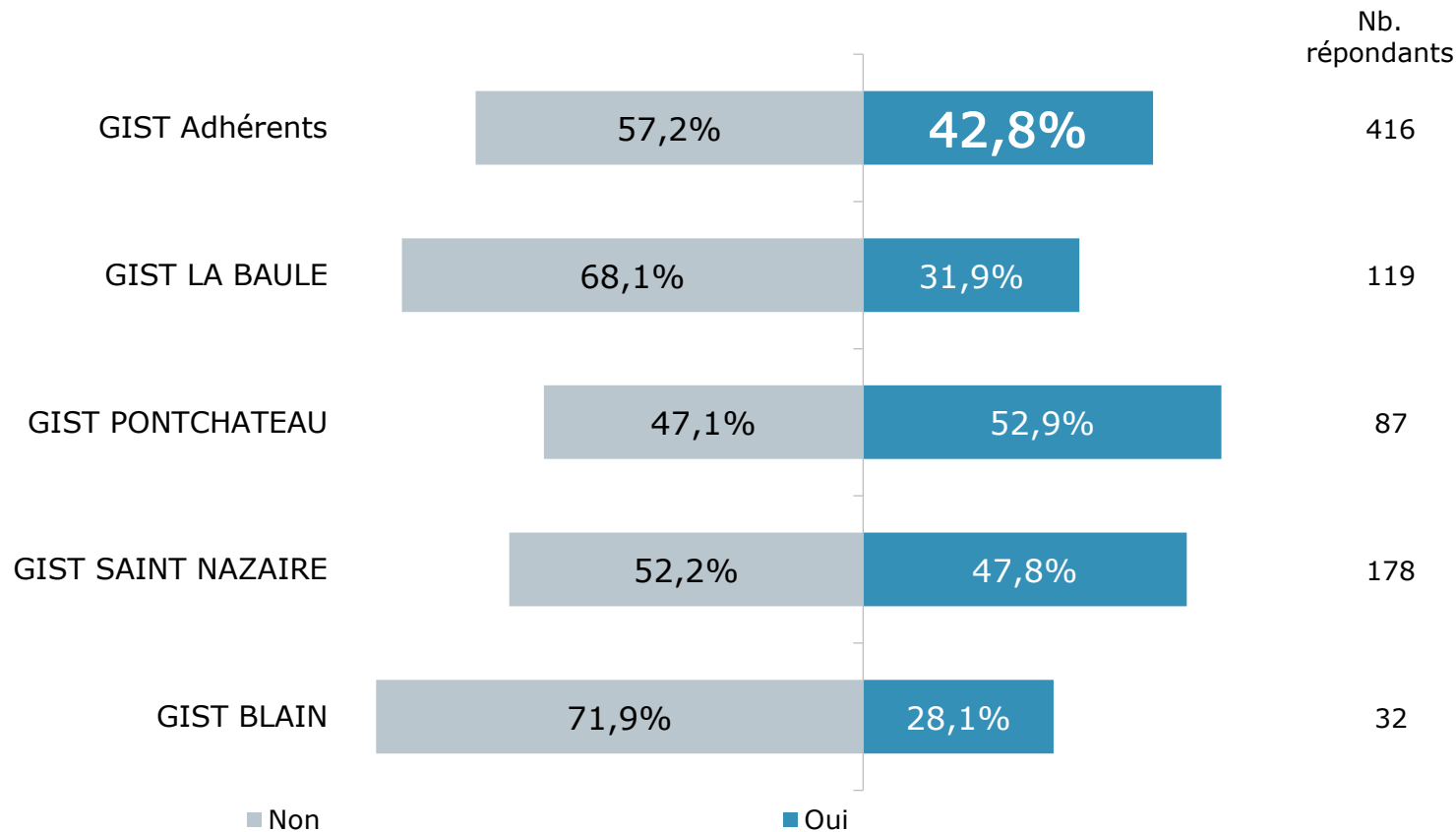
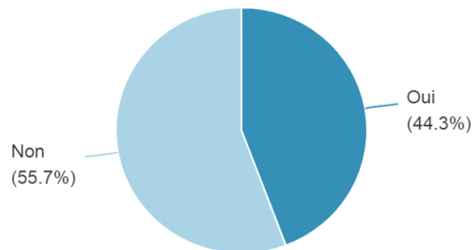
Intervention du GIST au sein de votre entreprise - Selon le centre

+ Des écarts entre centres

SSTRN 2021

Un professionnel du SSTRN est-il déjà intervenu au sein de votre entreprise ?

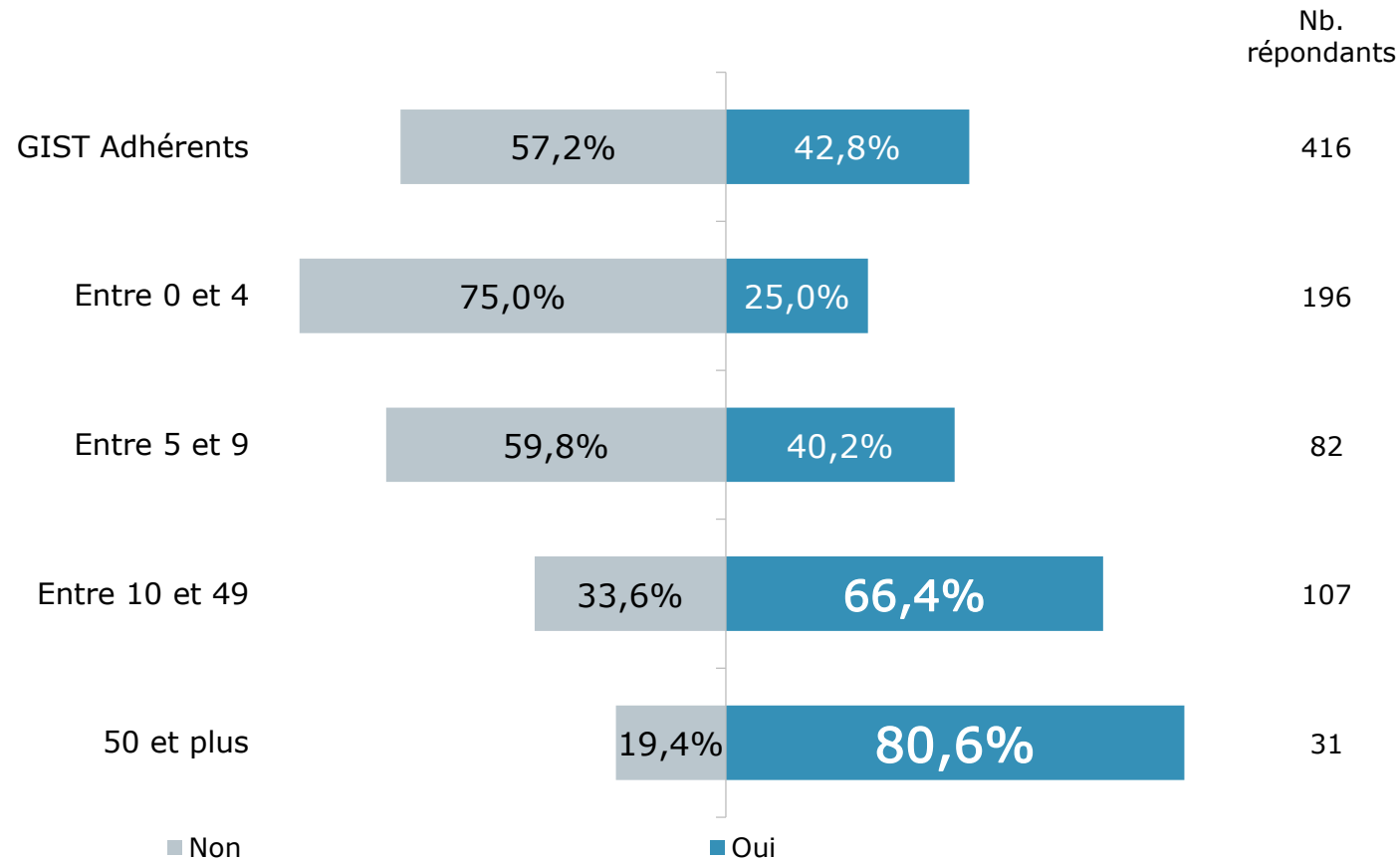
Réponses effectives : 1 046



Question : « Un professionnel du GIST est-il déjà intervenu au sein de votre entreprise ? »

Intervention du GIST au sein de votre entreprise - Selon la taille d'entreprise

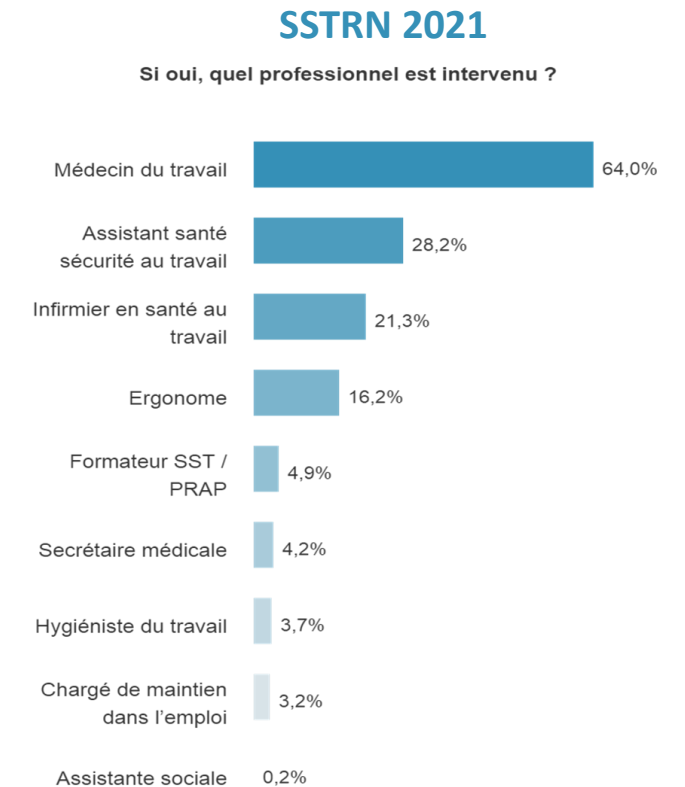
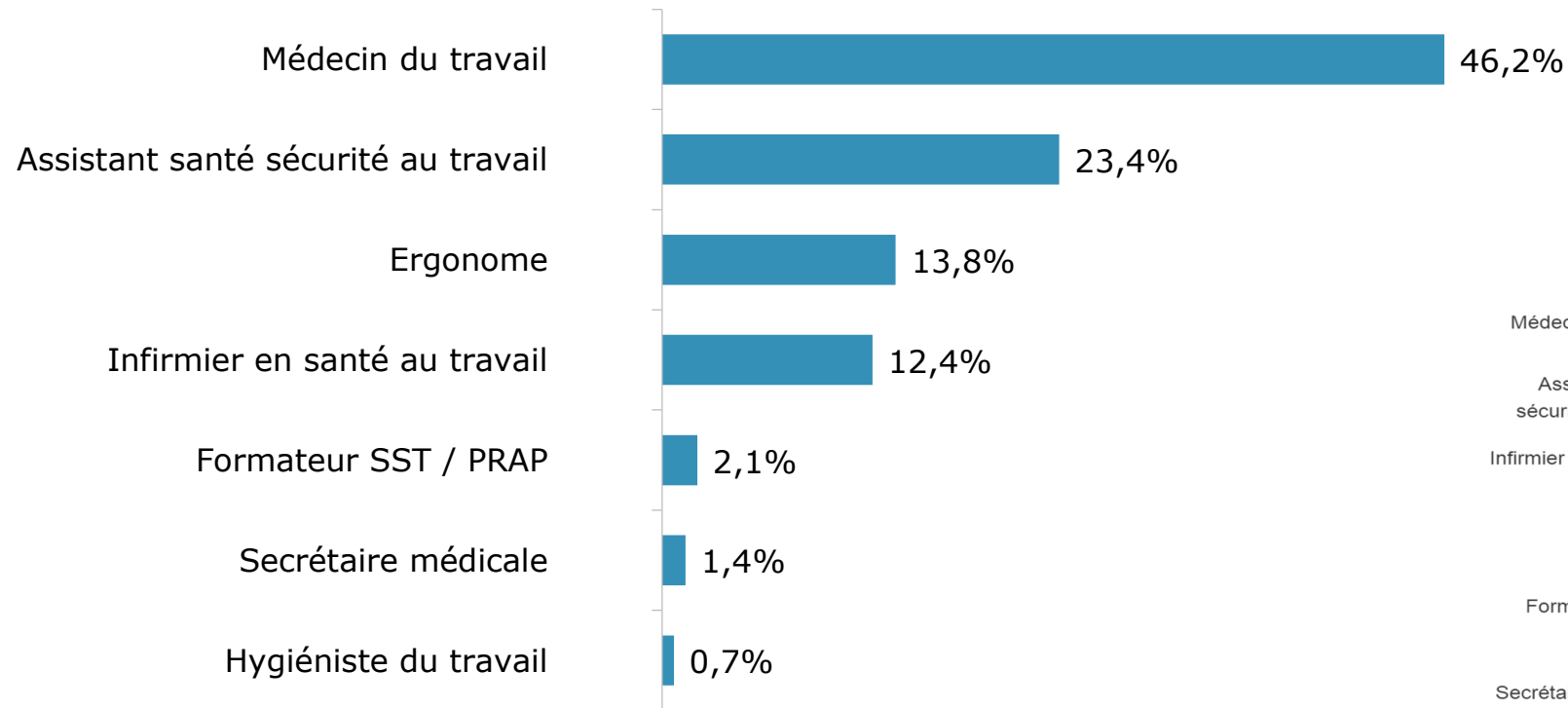
+ De gros écarts par tranche d'effectifs



Question : « Un professionnel du GIST est-il déjà intervenu au sein de votre entreprise ? »

Intervention du GIST : Professionnel intervenu

- + Médecin du travail et assistant SST sont les 2 fonctions qui interviennent le plus en entreprise



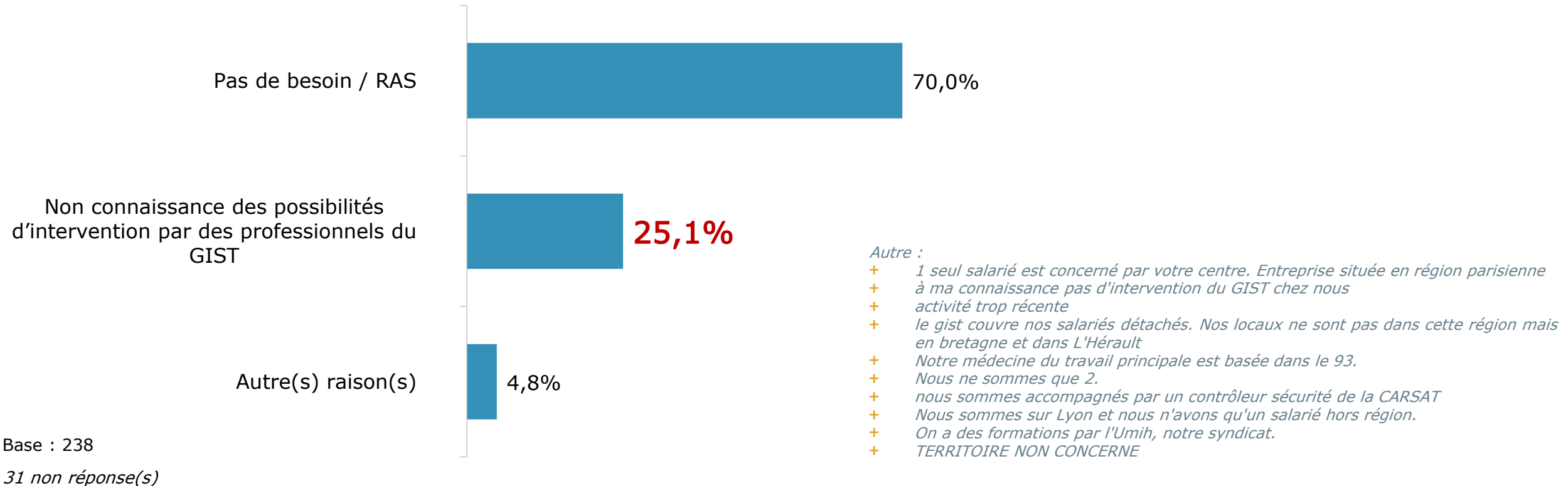
Base : 178

33 non réponse(s)

Question : « Quel professionnel est intervenu ? »

Pas d'intervention du GIST : Les raisons

- + Une très grande majorité de répondants dit ne pas avoir de besoin d'intervention
- + MAIS 25% dit ne pas connaître les possibilités d'intervention du GIST

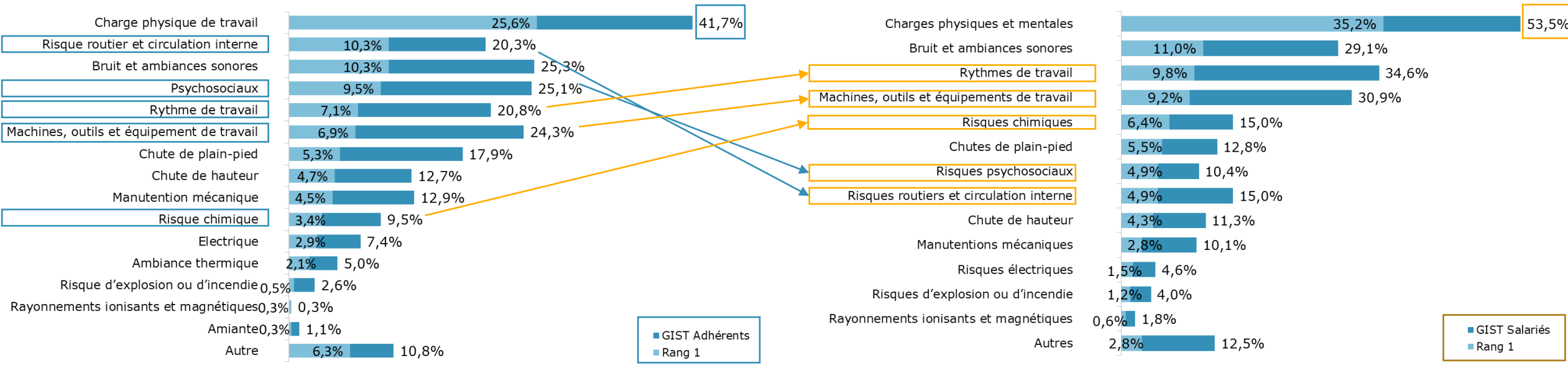




Priorités en matière de santé au travail de vos collaborateurs

Principaux risques adhérents et salariés

- + 2 des « top 3 » en commun : Charges physiques et bruits et ambiances sonores
- + Des écarts d'appréciations entre employeurs et salariés sur Les risques routiers, les risques psychosociaux, les rythmes de travail, les machines et équipements, les risques chimiques



Base : 443
64 non réponse(s)

Question : « Quels sont les 3 principaux risques auxquels vos salariés sont le plus exposés au sein de votre entreprise ? »
Question : « Quels sont les 3 principaux risques auxquels vous êtes le plus exposés au sein de votre entreprise ? »

Plusieurs réponses possibles

Principaux risques

+ Rappel résultats 2019 *mais sur des critères différents*

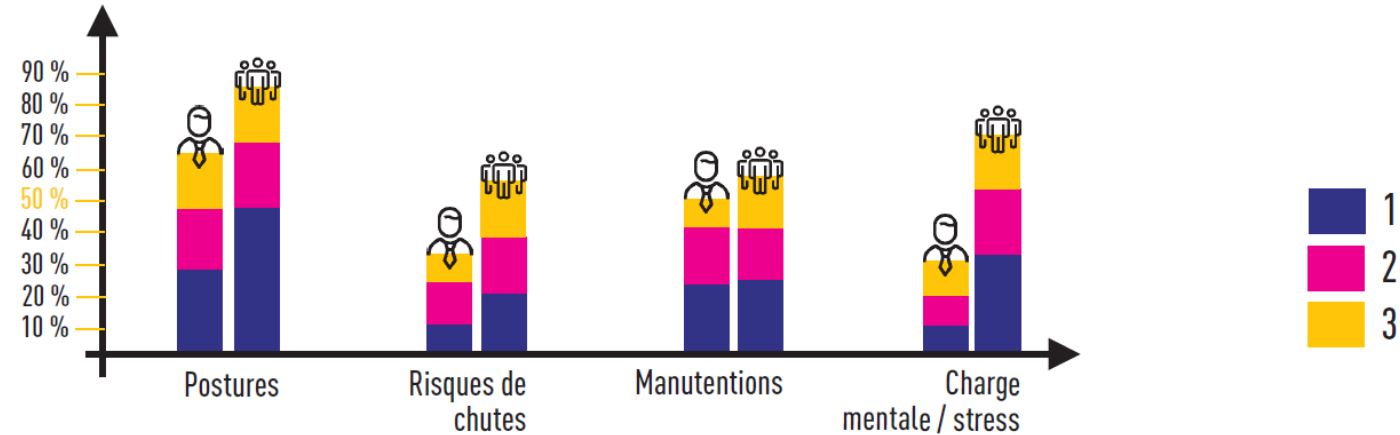
MISE EN COMMUN REPONSES EMPLOYEURS / SALARIES

■ VOS BESOINS EN MATIERE DE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Rappel question 14 employeurs : Au sein de votre entreprise, quels sont les trois principaux risques auxquels vos salariés sont les plus exposés ?

Rappel question 11 salariés suivis : Au sein de votre entreprise, quels sont les trois principaux risques auxquels vous estimez être le plus exposé ?

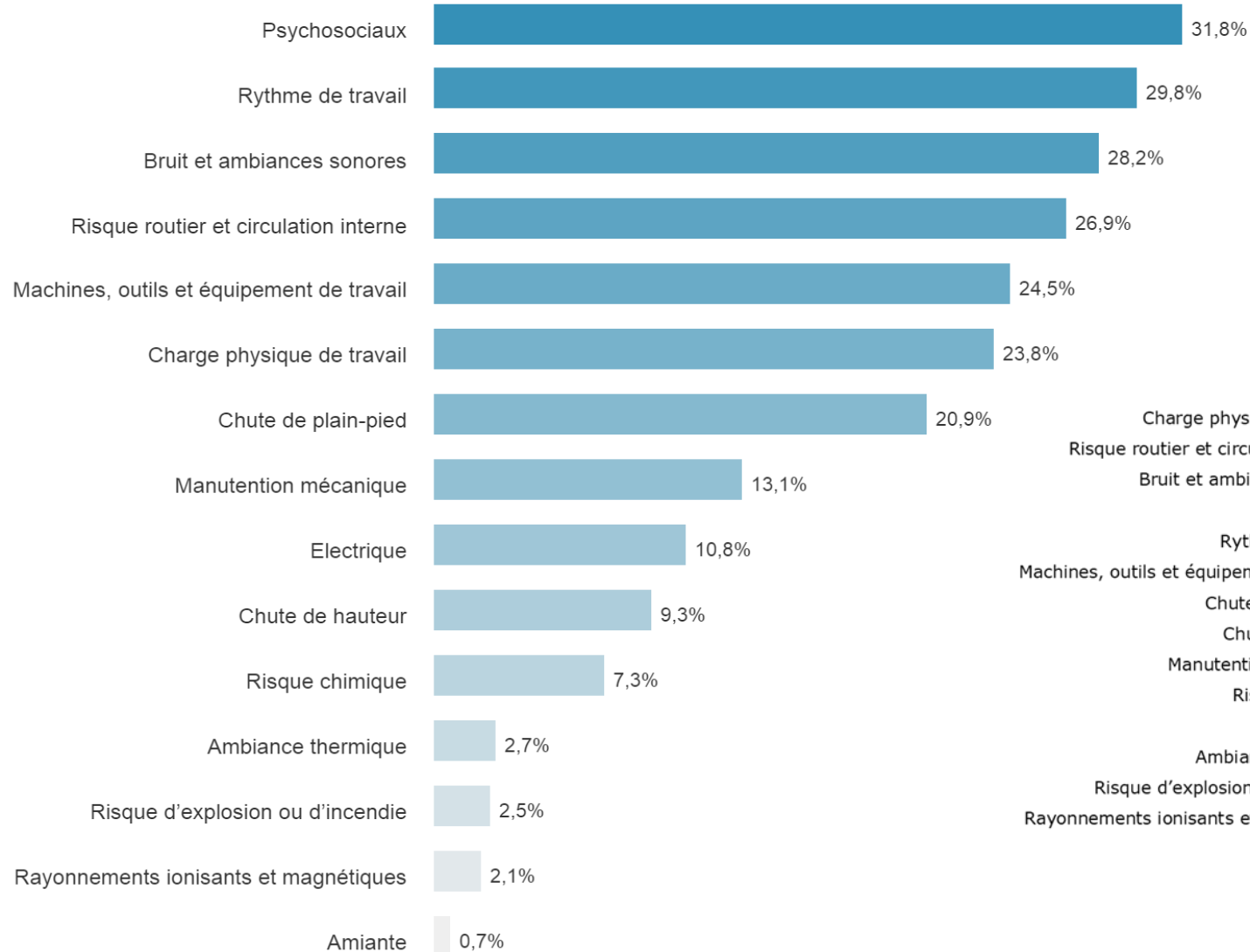
Merci de bien vouloir les classer de 1 à 3 par ordre de priorité : 1 étant prioritaire



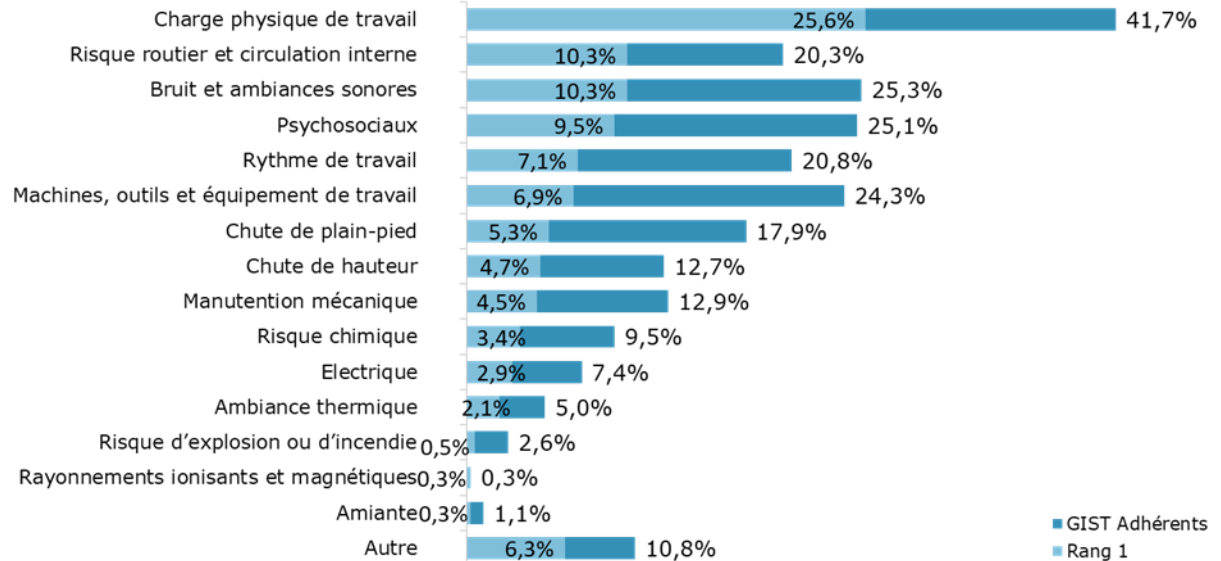
Quels sont les 3 principaux risques auxquels vos salariés sont le plus exposés au sein de votre entreprise ?

Réponses effectives : 808

SSTRN 2021



Rappel GIST 44



Plusieurs réponses possibles.

■ GIST Adhérents
■ Rang 1

Principaux risques : Autre

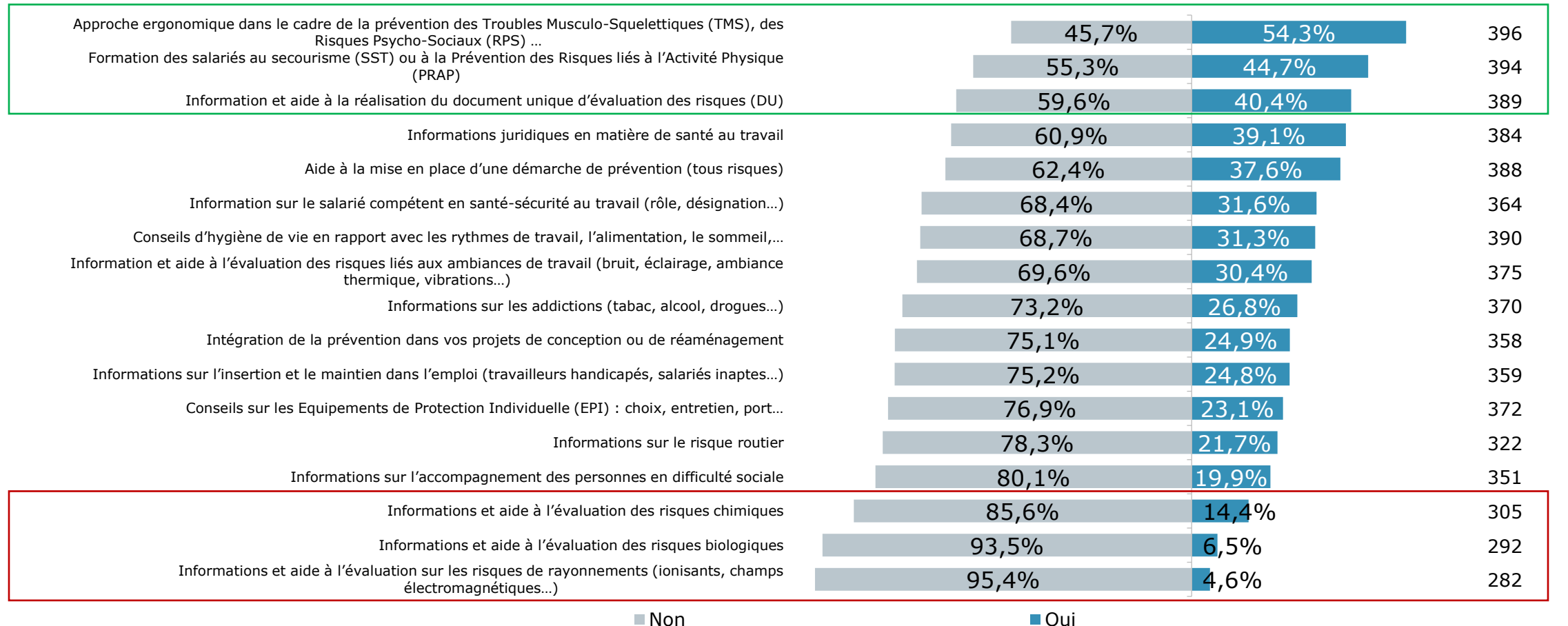
- + 1 : Troubles musculo-squelettiques (TMS). 3 : Poussières volatiles.
- + Agression, posture au bureau.
- + Agression.
- + Agression.
- + Allergie farine.
- + Attitude vis à vis de la clientèle.
- + Chute à l'eau à partir des navires.
- + Compteur Linky.
- + Coupure.
- + Coupure.
- + Coupures et brûlures.
- + Coupures et chutes d'objets.
- + Coupures, brûlures.
- + Coupures, brûlures.
- + Coupures.
- + Coupures.
- + Covid : accueil du public.
- + Ecran.
- + Ecrans d'ordinateur. Risque Covid en accueil du public.
- + Exposition au sang.
- + Les écrans.
- + Les postures, les troubles musculo-squelettiques (TMS).
- + Les troubles musculo-squelettiques (TMS), les coupures et les brûlures.
- + Les troubles musculo-squelettiques (TMS), les laques (mais beaucoup moins aujourd'hui).
- + Pollution.
- + Position assise longue durée.
- + Posture assise pour les sédentaires.
- + Posture au travail et les yeux devant les écrans.
- + Posture au travail.
- + Risque contamination Covid.
- + Risque de chute d'objets.
- + Risque routier.
- + Sensibilisation aux produits et les ciseaux.
- + Travail de nuit
- + Troubles musculo-squelettiques (TMS).
- + Troubles musculo-squelettiques (TMS).
- + Troubles musculo-squelettiques (TMS).
- + Troubles musculo-squelettiques (TMS).
- + Troubles musculo-squelettiques (TMS).
- + Troubles musculo-squelettiques (TMS).
- + Vue, mal de dos et troubles musculo-squelettiques (TMS) liés à la saisie sur ordinateur.



Des attentes particulières

Attentes particulières adhérents

- + Les 3 attentes les plus importantes : L'approche ergonomique TMS et RPS, la formation des salariés au secourisme et PRAP, information et aide pour le DU.
- + Les 3 attentes les moins importantes : Information sur les risques de rayonnement, information sur risques biologiques, information sur risques chimiques



Question : « Dans la situation de travail de votre entreprise, quels sont les thèmes sur lesquels vous avez une attente particulière de la part de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail (médecins du travail, ergonomes, techniciens, infirmières) ? »

Attente de la part de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail

Dans la situation de travail de votre entreprise, quels sont les thèmes sur lesquels vous avez une attente particulière de la part de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail (médecins du travail, ergonomes, techniciens, infirmières) ?

SSTRN 2021

Nombre de
répondants

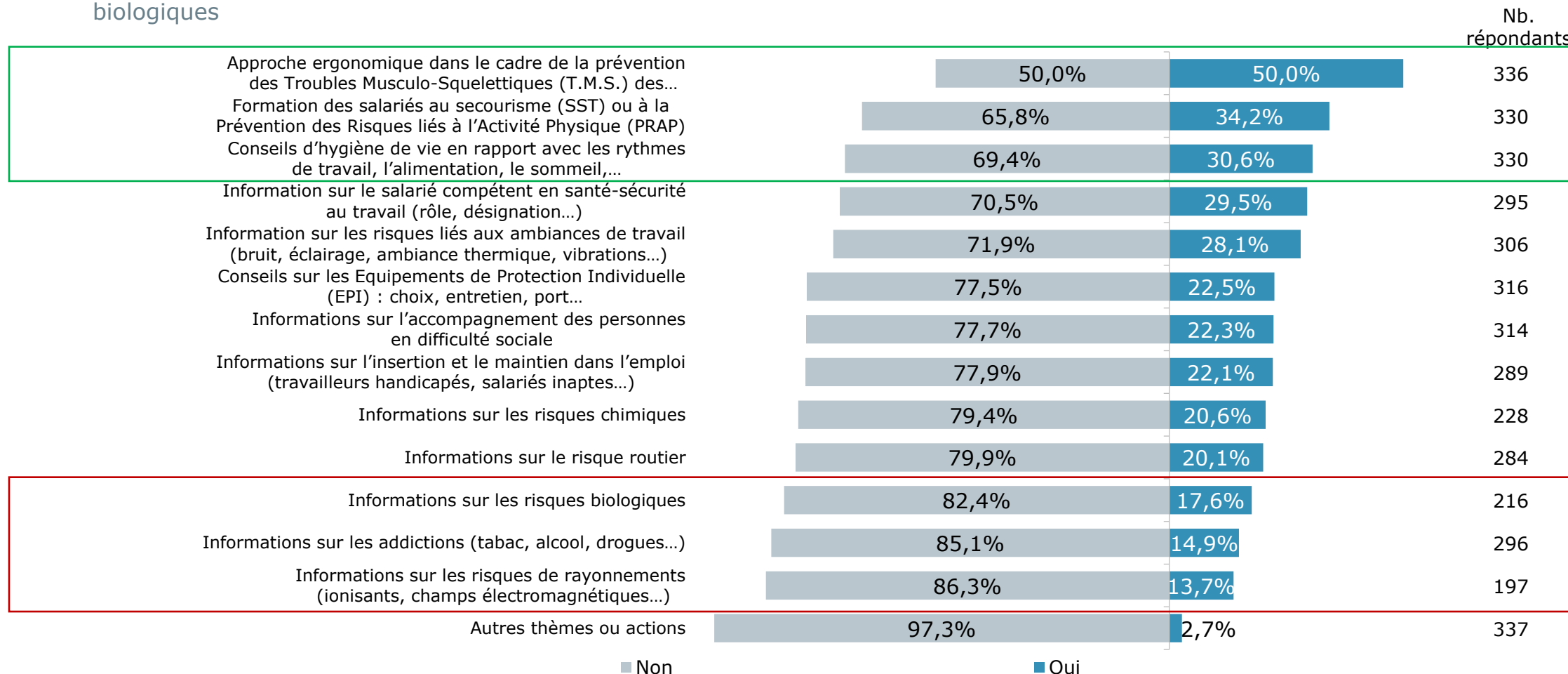
Approche ergonomique dans le cadre de la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS), des Risques Psycho-Sociaux (RPS) ...	36,4%	63,6%	689
Aide à la mise en place d'une démarche de prévention (tous risques)	52,6%	47,4%	681
Informations juridiques en matière de santé au travail	53,2%	46,8%	664
Information sur le salarié compétent en santé-sécurité au travail (rôle, désignation...)	53,4%	46,6%	611
Information et aide à la réalisation du document unique d'évaluation des risques (DU)	54,8%	45,2%	692
Conseils d'hygiène de vie en rapport avec les rythmes de travail, l'alimentation, le sommeil,	56,5%	43,5%	664
Information et aide à l'évaluation des risques liés aux ambiances de travail (bruit, éclairage, ambiance thermique, vibrations...)	62,2%	37,8%	590
Formation des salariés à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)	66,4%	33,6%	580
Informations sur l'insertion et le maintien dans l'emploi (travailleurs handicapés, salariés inaptes...)	68,1%	31,9%	573
Informations sur les addictions (tabac, alcool, drogues...)	68,3%	31,7%	618
Informations sur le risque routier	68,4%	31,6%	500
Conseils sur les Equipements de Protection Individuelle (EPI) : choix, entretien, port...	70,9%	29,1%	573
Intégration de la prévention dans vos projets de conception ou de réaménagement	73,0%	27,0%	574
Informations sur l'accompagnement des personnes en difficulté sociale	77,2%	22,8%	567
Informations et aide à l'évaluation des risques chimiques	82,5%	17,5%	417
Informations et aide à l'évaluation des risques biologiques	84,3%	15,7%	415
Informations et aide à l'évaluation sur les risques de rayonnements (ionisants, champs électromagnétiques...)	88,5%	11,5%	384

■ Non ■ Oui



Attentes particulières salariés

- + Les 3 attentes les plus importantes : L'approche ergonomique TMS et RPS, la formation des salariés au secourisme et PRAP, conseils d'hygiène de vie
- + Les 3 attentes les moins importantes : Information sur risques de rayonnements, information sur les addictions, information sur les risques biologiques

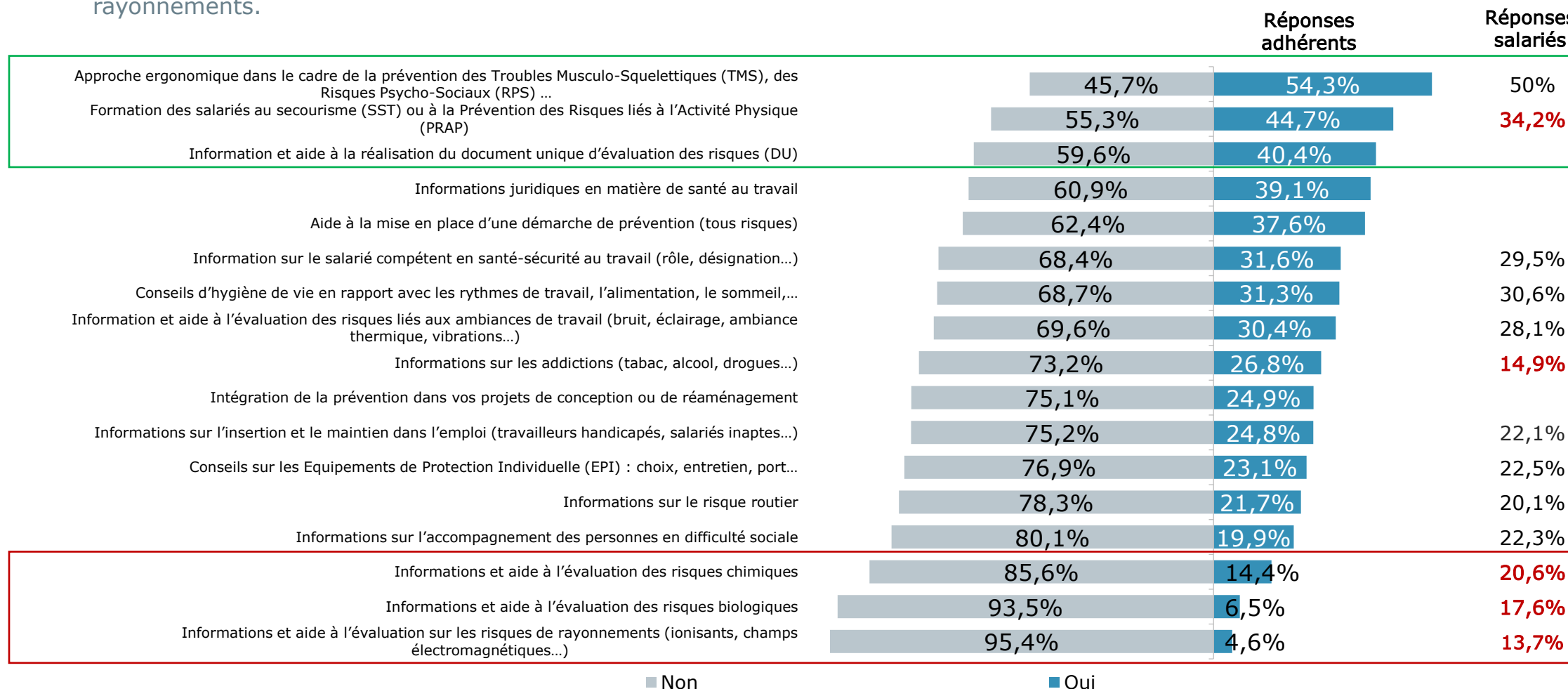


Question : « Dans la situation de travail de votre entreprise, quels sont les thèmes sur lesquels vous avez une attente particulière de la part de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail (médecins du travail, ergonomes, techniciens, infirmières) ? »



Attentes particulières communes **adhérents** et **salariés**

- + 2 thèmes sont cités en priorité par les employeurs et les salariés : L'approche ergonomiques TMS et RPS et la formation des salariés au secourisme
- + Des écarts d'appréciations sur : Les formations SST et PRAP, les information sur les addictions, les risques chimiques, biologiques et les rayonnements.



Question : « Dans la situation de travail de votre entreprise, quels sont les thèmes sur lesquels vous avez une attente particulière de la part de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail (médecins du travail, ergonomes, techniciens, infirmières) ? »

Attentes particulières rappel 2019

Les écarts 2021/2019

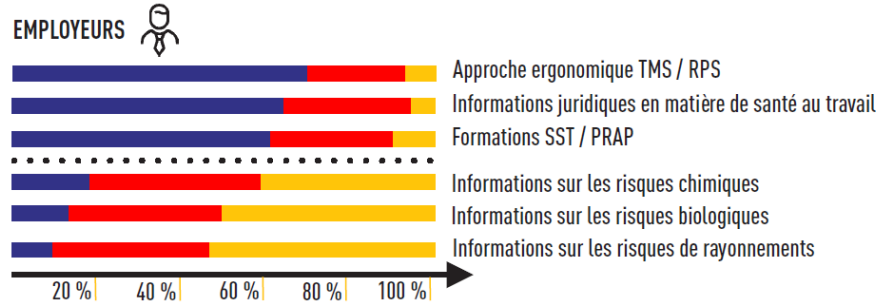
MISE EN COMMUN REPONSES EMPLOYEURS / SALARIES

■ VOS BESOINS EN MATIERE DE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

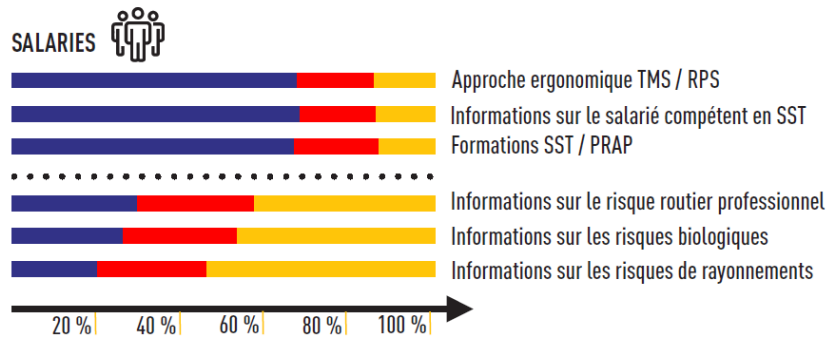
Rappel question 15 employeurs : Qu'attendez-vous de votre service de santé au travail ?

Rappel question 12 salariés suivis : Qu'attendez-vous de votre service de santé au travail ?

Nb : une seule réponse par ligne



Représentation des 3 attentes les plus importantes et des 3 attentes les moins importantes



+ Pour les employeurs :

- Approche ergonomiques TMS/RPS et formation SST/PRAP restent dans le top 3
- L'information juridique sort du top 3, Elle est remplacée par l'aide à la réalisation du DU
- Les « flops 3 » restent les mêmes

+ Pour les salariés :

- Approche ergonomiques TMS/RPS et formation SST/PRAP restent dans le top 3
- L'information sur le salarié compétent SST sort du top 3
- Elle est remplacée par les conseils d'hygiène de vie
- Le « flop 3 » évolue : Le risque routier professionnel est remplacé par l'information sur les addictions

Question : « Dans la situation de travail de votre entreprise, quels sont les thèmes sur lesquels vous avez une attente particulière de la part de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail (médecins du travail, ergonomes, techniciens, infirmières) ? »

Attentes particulières adhérents - Selon la taille d'entreprise (% Oui)

+ Des écarts par tranche d'effectifs

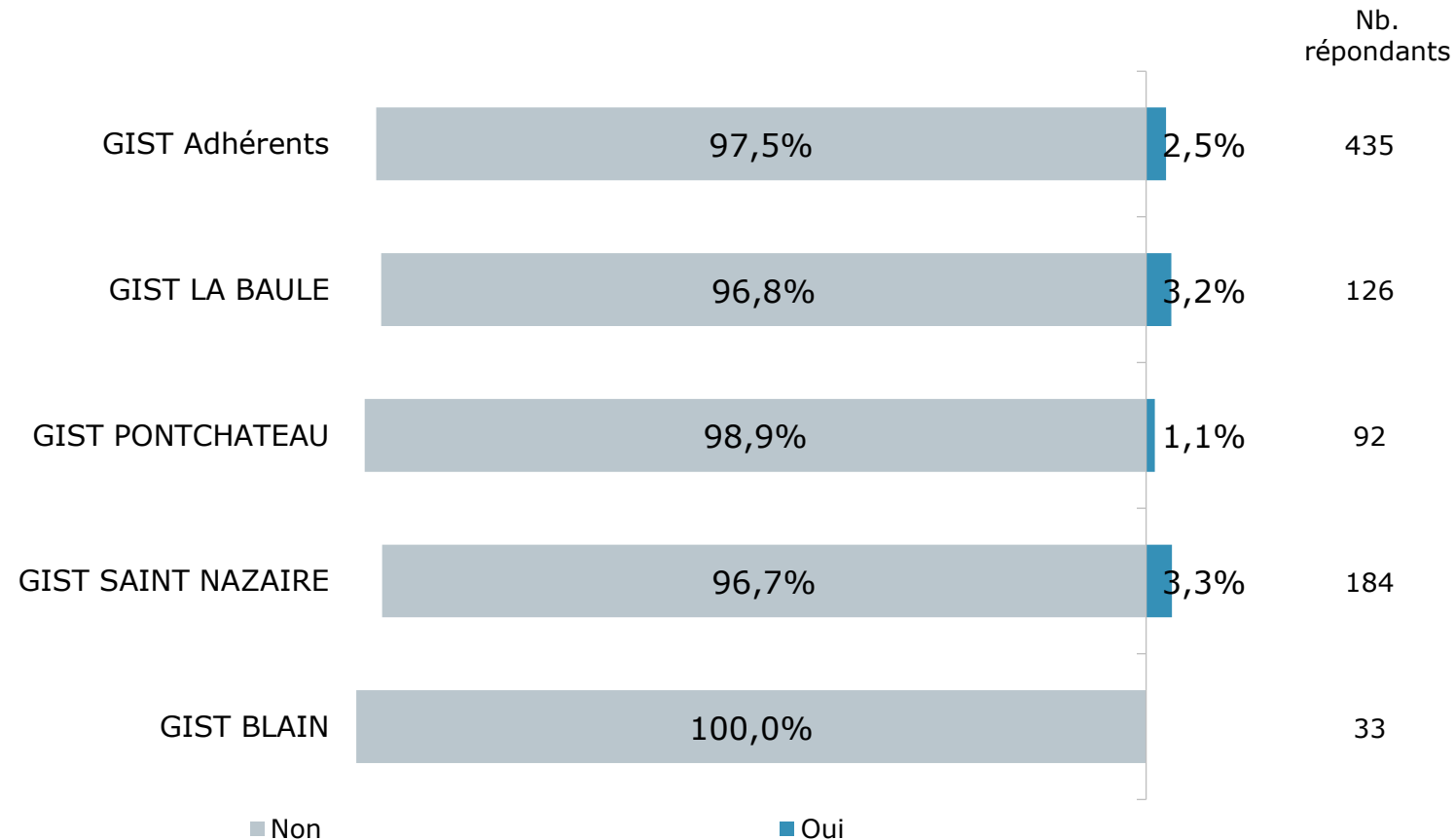
	GIST Adhérents 2021	Entre 0 et 4	Entre 5 et 9	Entre 10 et 49	50 et plus
Approche ergonomique dans le cadre de la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS), des Risques Psycho-Sociaux (RPS) ...	54,3%	41,9%	51,9%	70,8%	75,0%
Formation des salariés au secourisme (SST) ou à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)	44,7%	42,0%	41,5%	52,8%	40,0%
Information et aide à la réalisation du document unique d'évaluation des risques (DU)	40,4%	42,6%	41,5%	40,2%	24,1%
Informations juridiques en matière de santé au travail	39,1%	32,6%	37,3%	48,6%	46,7%
Aide à la mise en place d'une démarche de prévention (tous risques)	37,6%	34,3%	32,5%	43,6%	51,7%
Information sur le salarié compétent en santé-sécurité au travail (rôle, désignation...)	31,6%	28,1%	23,0%	38,6%	48,3%
Conseils d'hygiène de vie en rapport avec les rythmes de travail, l'alimentation, le sommeil,...	31,3%	26,4%	24,7%	36,9%	56,3%
Information et aide à l'évaluation des risques liés aux ambiances de travail (bruit, éclairage, ambiance thermique, vibrations...)	30,4%	24,0%	31,6%	37,6%	39,3%
Informations sur les addictions (tabac, alcool, drogues...)	26,8%	20,8%	13,8%	35,3%	65,5%
Intégration de la prévention dans vos projets de conception ou de réaménagement	24,9%	20,3%	22,7%	31,3%	34,6%
Informations sur l'insertion et le maintien dans l'emploi (travailleurs handicapés, salariés inaptes...)	24,8%	17,2%	26,7%	27,6%	51,7%
Conseils sur les Equipements de Protection Individuelle (EPI) : choix, entretien, port...	23,1%	14,9%	26,6%	25,2%	51,7%
Informations sur le risque routier	21,7%	20,0%	21,7%	23,3%	26,1%
Informations sur l'accompagnement des personnes en difficulté sociale	19,9%	12,1%	13,6%	25,3%	58,6%
Informations et aide à l'évaluation des risques chimiques	14,4%	10,2%	11,5%	23,3%	14,3%
Informations et aide à l'évaluation des risques biologiques	6,5%	7,5%	3,4%	7,7%	4,8%
Informations et aide à l'évaluation sur les risques de rayonnements (ionisants, champs électromagnétiques...)	4,6%	3,9%	5,3%	3,8%	10,5%

En bleu, les pourcentages supérieurs à 80%. (Aucun ici)

Question : « Dans la situation de travail de votre entreprise, quels sont les thèmes sur lesquels vous avez une attente particulière de la part de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail (médecins du travail, ergonomes, techniciens, infirmières) ? »

Accompagnement - Selon le centre

+ Très peu d'autres thèmes d'accompagnement souhaités



Question : « Souhaiteriez-vous être accompagné sur d'autres thèmes ? »

Autres thèmes

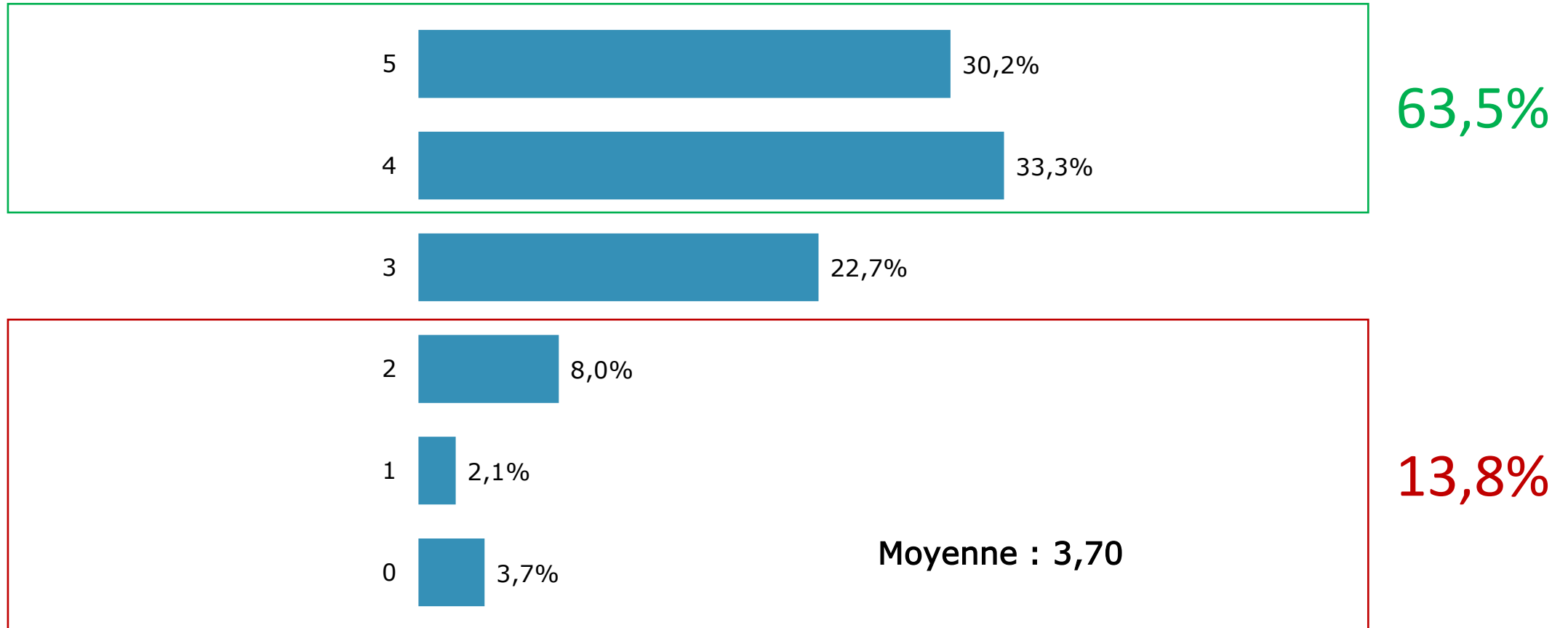
- + Au niveau infirmerie, pour les petites blessures.
- + Informations/Aide sur le stress des gérants d'entreprise.
- + J'aimerais que le GIST nous envoie un document qui répertorie les risques identifiés dans notre domaine d'activité et nous accompagne par rapport à la prévention de ces risques.
- + J'aimerais qu'on nous réponde davantage quand on leur pose des questions car j'ai déjà eu comme réponse qu'ils n'étaient pas là pour nous répondre, notamment pendant le COVID c'est une réponse qu'on a eue, on a été lâchés par le GIST comme par le SSTRN, je me suis demandé à ce moment à quoi servait la médecine du travail.
- + La prévention du burn out.
- + Les médecins manquent par rapport aux volumes des visites médicales. Les obligations légales que je n'arrive pas à atteindre.
- + les risques psychosociaux
- + Les risques qui concerne notre métier sur les pathologies sur les gestes répétitifs
- + Sur les mesures au niveau de l'empoussièrement.



Réponses aux attentes

GIST répond aux attentes

- + Une faible majorité de répondants considèrent que le GIST répond à leurs attentes (63,5%)
- + 13,8% considèrent que les réponses du GIST à leurs attentes sont insuffisantes



Base : 443
16 non réponse(s)

Question : « Le GIST répond-il à vos attentes ? (0 = pas à la hauteur des attentes / 5 = conforme aux attentes) »

GIST répond aux attentes - Selon la taille d'entreprise

- + Les plus de 50 salariés considèrent que le GIST répond un peu moins à leurs attentes que les autres ?

	2021
Entre 0 et 4	3,68 (199)
Entre 5 et 9	3,76 (83)
Entre 10 et 49	3,79 (113)
50 et plus	3,41 (32)
GIST Adhérents	3,70

Entre parenthèses figure l'effectif par catégorie.

Question : « Le GIST répond-il à vos attentes ? (0 = pas à la hauteur des attentes / 5 = conforme aux attentes) »

Points à améliorer (1/5)

- + accéder au rendez-vous pour avoir une visite médicale
- + Améliorer le site internet : pour les demandes de rendez-vous de visites médicales (il n'est pas très intuitif).
- + Au niveau des tarifs qui sont indécents, 78€ pour une visite médicale qui coûte 25€ chez le médecin traitant et en plus je paye une cotisation annuelle énorme qui est une charge importante pour une petite structure.
- + Aucun idée, pas réellement de contact direct
- + Avoir à faire à des personnes qui connaissent réellement le métier concerné
- + Avoir la possibilité de communiquer en anglais avec le GIST car il y a différentes nationalités dans notre entreprise.
- + Avoir les convocations en direct sur le site.
- + Avoir les visites médicales en heure et en temps.
- + Avoir plus de médecins d'infirmière afin d'assurer en temps les visites médicales
- + Avoir plus de plaquettes d'information sur les aides qui nous sont proposées.
- + Avoir un accompagnement.
- + Avoir un contact qui soit toujours le même et avoir un médecin unique pour l'entreprise.
- + Avoir un rendez-vous médical plus facilement.
- + balayer devant votre porte
- + Ce sont les délais pour les rendez-vous.
- + C'est au niveau de l'organisation des prises de rendez-vous. Les 6 rendez-vous ne sont pas assez mixés car ils interviennent la même semaine, il faudrait qu'ils soient plus lissés.
- + Création d'entreprise pas de prise de contact ni de rendez-vous pour les salariés pour les visites toujours en attente
- + Dans le cadre des visites médicales, il y a une telle demande qu'on ne parvient pas à être à jour dans nos visites obligatoires y compris pour les postes à risque. Sinon, il y a un très bon échange avec le médecin du travail.
- + Davantage de conseils sur support écrits/visuels/audio + réunion d'information
- + D'avoir plus de place pour nos intérimaires pour les visites d'embauches.
- + d'avoir une fois par an la visite d'un membre de GIST pour nous améliorer et mettre en place des nouvelles mesures sur la santé au travail
- + De ne pas forcément nous imposer les choses, ça doit être en partenariat, ils ont fait une visite quand j'étais en vacances et j'aurais aimé être présente, je pense qu'on n'était pas à 15 jours près, c'est toujours selon leur bon vouloir et c'est dommage.
- + Délais trop longs actuellement sur les prises de rdv pour les visites médicales.
- + Des professionnels de santé plus ouverts et accueillants quand on va faire les visites médicales.
- + Disponibilité des différents acteurs du GIST
- + Donner des rendez-vous sur les visites médicales dans les temps.
- + Echange avec le médecin du travail à la création du compte
- + Être mieux accompagnée en cas de salarié en incapacité de travail
- + fermé les GIST

Question : « Selon vous, quels seraient les points à améliorer ? »

Points à améliorer (2/5)

- + Il faudrait des informations sur ce qu'ils font ou qu'ils passent nous voir sur rendez-vous.
- + Il faudrait plus de communication sur les actions qu'ils réalisent.
- + Il faudrait plus de communication sur toutes les actions qu'ils peuvent mener à nos côtés.
- + Il faudrait que le GIST soit plus proactif auprès des entreprises et qu'il nous propose des RDV avec des évaluations terrain.
- + Il faut mettre en place un suivi plus régulier de l'entreprise.
- + "Il n'y a pas assez de médecin du travail On aimerait être accompagné pour refaire la DUE mais il nous manque aussi du temps"
- + Il n'y a pas assez de visites pour les salariés. Les visites se font tous les cinq ans et ce n'est pas assez.
- + Il serait souhaitable que vous ne considériez pas une personne âgée employant une salariée comme une entreprise!
- + Il y a beaucoup d'attente sur Saint-Nazaire pour les visites périodiques, on n'a pas de médecin du travail.
- + Ils n'appellent plus et n'envoient plus de courriers, ils n'envoient que des mails que je ne vois pas forcément, et j'ai déjà payé pour des visites qui n'ont pas été faites.
- + imposer les réunions aux saisonniers en juillet et août alors que nous avons un besoin impérieux de nos équipes montre une faible considération pour les employeurs que nous sommes.
- + info sur les possibilités d'actions proposées
- + information sur les accidents selon les métiers.
- + J'ai 20 embauches par saison. Les visites médicales devraient être regroupées.
- + J'aimerais qu'il y ait des visites médicales plus régulières.
- + J'attends les convocations aux visites médicales mais elles n'arrivent pas.
- + Je ne les vois pas. Avoir un contact au moins une ou deux fois par an. Pour savoir quel est leur grand domaine de travail et qu'ils puissent nous aider avant l'intervention de la médecine du travail.
- + Je ne me suis pas intéressée au Gist jusqu'à présent. Je pensais que ce n'était que les visites médicales et pas d'autres critères à évaluer.
- + Je trouve que le document unique, c'est pousser dans le détail des choses qui sont limite ridicules, comme se blesser avec un stylo.
- + Je trouve que quelques fois, il y a un manque de compréhension entre mon entreprise et le GIST. C'est trop administratif.
- + La communication : il manque une relation entre les DUE et la prise de rendez-vous pour la visite médicale. C'est dommage. La personne embauchée n'est pas créée automatiquement dans notre dossier suite à la DUE.
- + la communication avec les employeurs concernant tous ce que fait GIST
- + La communication.
- + La communication.
- + La diplomatie et rappeler à certains médecins qu'ils sont là pour accompagner les entreprises et non pas juste les salariés.
- + La disponibilité pour passer les visites médicales.
- + La gestion des prises de rendez-vous et contact avec des traducteurs. Le mode de paiement et de remboursement est à revoir.
- + La mise à jour du document unique
- + la prise de rdv pour les visites médicales

Question : « Selon vous, quels seraient les points à améliorer ? »

Points à améliorer (3/5)

- + La relation et l'information client : pour les visites médicales je reçois une convocation pour un nouvel entrant, ils ne vérifient pas que nous ayons reçu le courrier et nous facturent même si la visite n'a pas été honorée puisque nous n'avons pas été prévenus du rendez-vous.
- + La visite chez un médecin généraliste, avoir une meilleure consultation (plus complète). J'ai l'impression de payer très cher et en plus chaque année, pour une visite tout les deux ou trois ans.
- + L'accompagnement sur le DU. Quand je fais la télé déclaration à l'Urssaf, je pensais que le GIST allait gérer les rendez-vous par la suite mais ce n'est malheureusement pas le cas et je n'ai pas le temps de réaliser les démarches.
- + L'accueil et l'écoute, qu'on n'ait pas l'impression quand on les appelle d'être en défaut.
- + Le coût de la visite médicale est élevé par rapport à la prestation (il n'y a plus le bilan de la vue par exemple).
- + "Le délai reste très long pour le retour d'une ou plusieurs dates de visites d'embauche et des visites périodiques. Il faut relancer assez souvent."
- + Le discours tenu lors des RDV de visite médicale qui dérange autant les collaborateurs que moi lors des debriefs
- + le Gist aurait pu nous accompagner dans la gestion de la crise du covid et l'obligation vaccinale de nos salariés
- + Le GIST ne me sert à rien.
- + Le suivi des rendez-vous médicaux. Dans le temps on nous envoyait un papier pour nous demander de prendre rendez-vous et aujourd'hui c'est à nous de nous en soucier.
- + Le suivi des salariés : qu'ils nous alertent quand le salarié arrive en fin de "validité", qu'ils soient plus proactifs dans les démarches de rendez-vous.
- + Le suivi des visites, on a retard important dans le suivi des visites.
- + les comptes rendu de visites médicale lors de retour d'arrêt de travail et ou maladie
- + Les coûts, pour une visite médicale, ça fait cher.
- + Les employés ne sont pas à jour.
- + Les fréquences des visites médicales (c'est compliqué actuellement d'avoir un rendez-vous)
- + Les rdv de visites médicales sont trop éloignés. J'ai besoin que les visites des employés soit faites rapidement pour notre activité.
- + Les rdv des visites d'embauches sont trop éloignés pour des contrats courts.
- + les rendez-vous de visite médicale
- + Les visites dans les entreprises
- + Les visites médicales qui ne sont pas assez complètes à mon goût. Même si nous n'avons pas à connaître les résultats, en cas de problème de santé c'est nous en tant qu'employeur qui en assumons les conséquences.
- + Les visites médicales, une employée embauchée cet été en CDD n'a pas eu la visite médicale.
- + Les visites médicales.
- + Lorsqu'on fait une demande de visite à domicile, qu'on ait une réponse plus rapide.
- + Meilleure connaissance du métier et des risques associés
- + "Ne pas payer une cotisation annuel alors qu'il n'y pas de rendez-vous de visite médicale*qui d'ailleurs est déjà facturée indépendamment lorsqu'il y a lieu d'en avoir une.C'est du rackette"
- + Ne pas s'occuper que des salariés mais aussi des gérants d'entreprise.
- + Nos demandes de rendez-vous pour les visites médicales, on a eu 4 créneaux pour ces visites et on a plus de 4 personnes à qui on doit faire passer les visites médicales et ça peut être bloquant pour nous lors d'une embauche d'un intérimaire.

Question : « Selon vous, quels seraient les points à améliorer ? »

Points à améliorer (4/5)

- + nous n'avons pas de demande particulière de nos employés
- + Obtenir des rendez-vous médicaux pour les visites d'embauches.
- + On aimerait avoir plus de créneaux disponibles pour les visites, des rendez-vous tôt le matin ou tard le soir.
- + On aimerait avoir plus d'informations de leur part, des informations si possible personnalisées.
- + On ne peut plus téléphoner pour prendre un rendez-vous, ils pourraient se déplacer un peu plus, pour notre DU pour une boutique ouverte depuis 6 ans, on a eu une visite seulement après 6 ans pour la rédaction d'une fiche de poste pour un de mes magasins.
- + Organisation des visites médicales.
- + Par rapport aux DPAE, que ce soit eux qui nous informent plus régulièrement des oublis de relance de convocations aux visites (pour être dans les clous).
- + Parfois c'est long pour avoir un rdv.
- + Pas trop d'informations de leur part.
- + Passer la visite des salariés à une fois par an ainsi que pour le gérant (pour ma part, je ne suis pas suivi depuis 8 ans).
- + Peut être le prix de la visite médicale.
- + Peut-être élaborer et transmettre une fiche informant le salarié des différents risques auxquels il peut être soumis pour l'activité de garde d'enfants à domicile.
- + Peut-être l'accès en ligne, mais il existe peut-être déjà et je ne suis pas trop au courant, mon assistante doit plus être au courant que moi.
- + Peut-être sur les prises de rendez-vous pour nous proposer des horaires adaptés aux industries.
- + Plus a l'écoute de l'employeur toujours remis en cause.
- + plus d'accompagnement sur site
- + Plus de conseils sur les éléments à mettre en place pour la sécurité au travail.
- + Plus de médecins pour avoir des rendez-vous plus rapidement.
- + Plus de réactivité
- + Plus d'échanges en amont pour des pistes de prévention.
- + Pour les rendez-vous médicaux, c'est nous de prendre rendez-vous, de faire les démarches, d'appeler alors que normalement c'est périodique. Il faudrait recevoir des convocations.
- + Qu'ils nous contactent plus régulièrement, par des visites plus régulières au magasin.
- + Qu'on puisse faire passer nos salariés en temps et en heure pour les visites médicales, et quand on est un employeur qui veut bien faire, on ne se sent pas en situation de partenariat avec le GIST, plus en situation de confrontation, j'ai l'impression de faire partie des méchants, qu'on soit plus dans la co-construction que dans l'opposition, qu'on ait une vraie relation de partenariat.
- + Qu'on voit une personne du GIST qui nous informe. Pour l'instant c'est juste une visite médicale pour valider l'aptitude des salariés.
- + Raccourcir les délais pour les visites médicales.
- + "RASGARDER VOTRE PROXIMITÉ"
- + Réaliser à nouveau les visites en face à face.
- + Réduire le poids de la gestion de l'inscription au GIST, du temps pour aller sur le site pour saisir les nouveaux salariés, vérifier ceux qui y sont car ce n'est pas connecté à la sécurité sociale. Il faudrait 1 mois pour être informés par une personne du GIST sur tous les sujets que vous m'avez proposés. Il faudrait qu'une personne du GIST vienne plusieurs jours dans notre entreprise pour en comprendre réellement les problématiques. On fait le travail pour les autres, mais on ne nous envoie pas quelqu'un qui vient dans notre entreprise.

Question : « Selon vous, quels seraient les points à améliorer ? »

Points à améliorer (5/5)

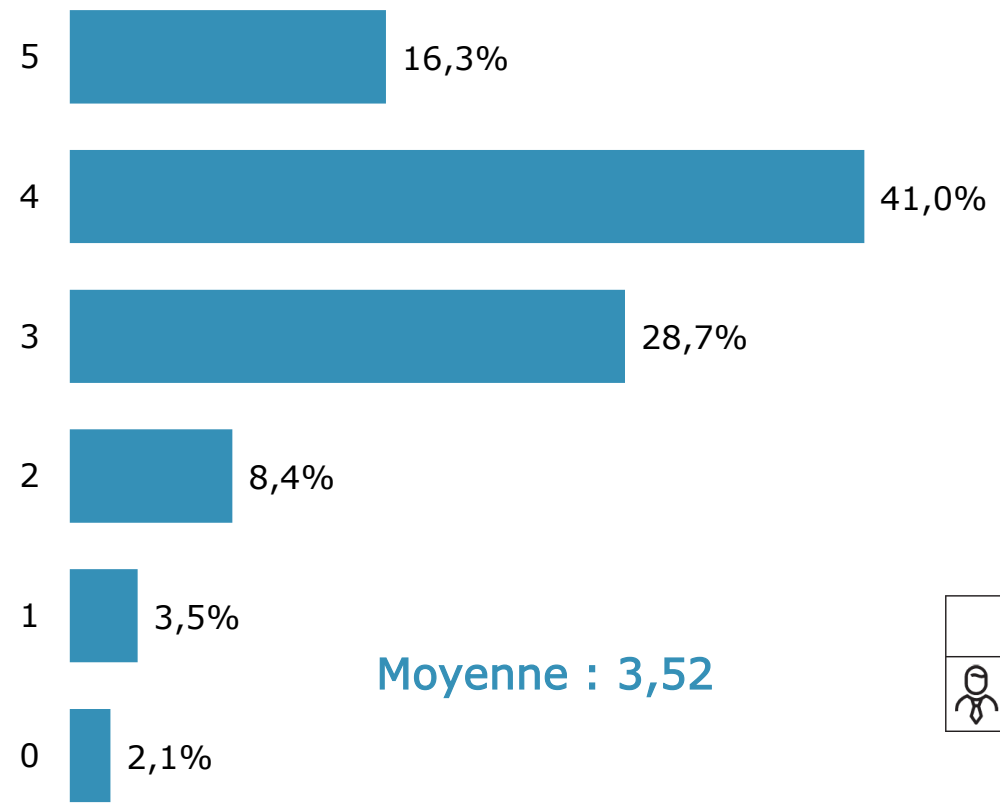
- + Répondre à nos questions. Faire un retour, donner des conseils suite à des questions sur le comportement de salarié. On a eu aucun retour.
- + Respecter les horaires de rendez-vous pour la consultation.
- + Revenir aux visites médicales plus personnalisées durant lesquelles on parlait plus du lien personnel et travail.
- + suivi des visites médicales
- + Sur une visite médicale, il n'y a pas eu de test d'audition ou de vue en raison du Covid. Il faudrait une visite tous les ans et donc des visites plus complètes.
- + très bien comme ça
- + Un partenariat un peu plus poussé.
- + Un peu plus d'information.
- + Un suivi des salariés plus régulier
- + Un suivi médical plus régulier et plus approfondi (certaines visites durent 15 min maximum). Et vérifier que le salarié va bien en termes de santé physique et psychologique et pas seulement dans sa relation avec l'employeur.
- + une information formalisée sur les points évoqués précédemment : réunions, plaquettes d'info
- + Une vraie visite médicale (les questions sont trop rapides et trop simples).



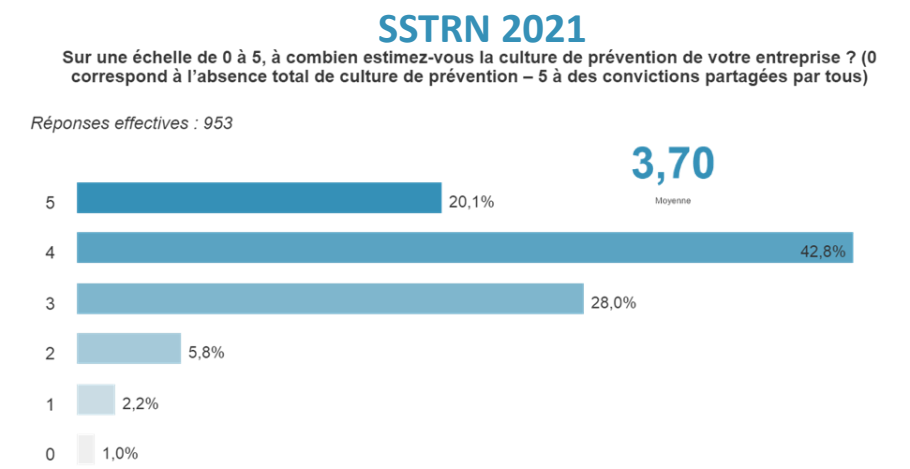
Prévention santé et sécurité

Culture de prévention

- + Des convictions partagées par tous (Notes de 4 et 5) : 57,3% vs. 58% en 2019
- + Une culture sans doute insuffisante (Notes de 0 à 2) : 14% vs. 11% en 2019



Base : 443
14 non réponse(s)



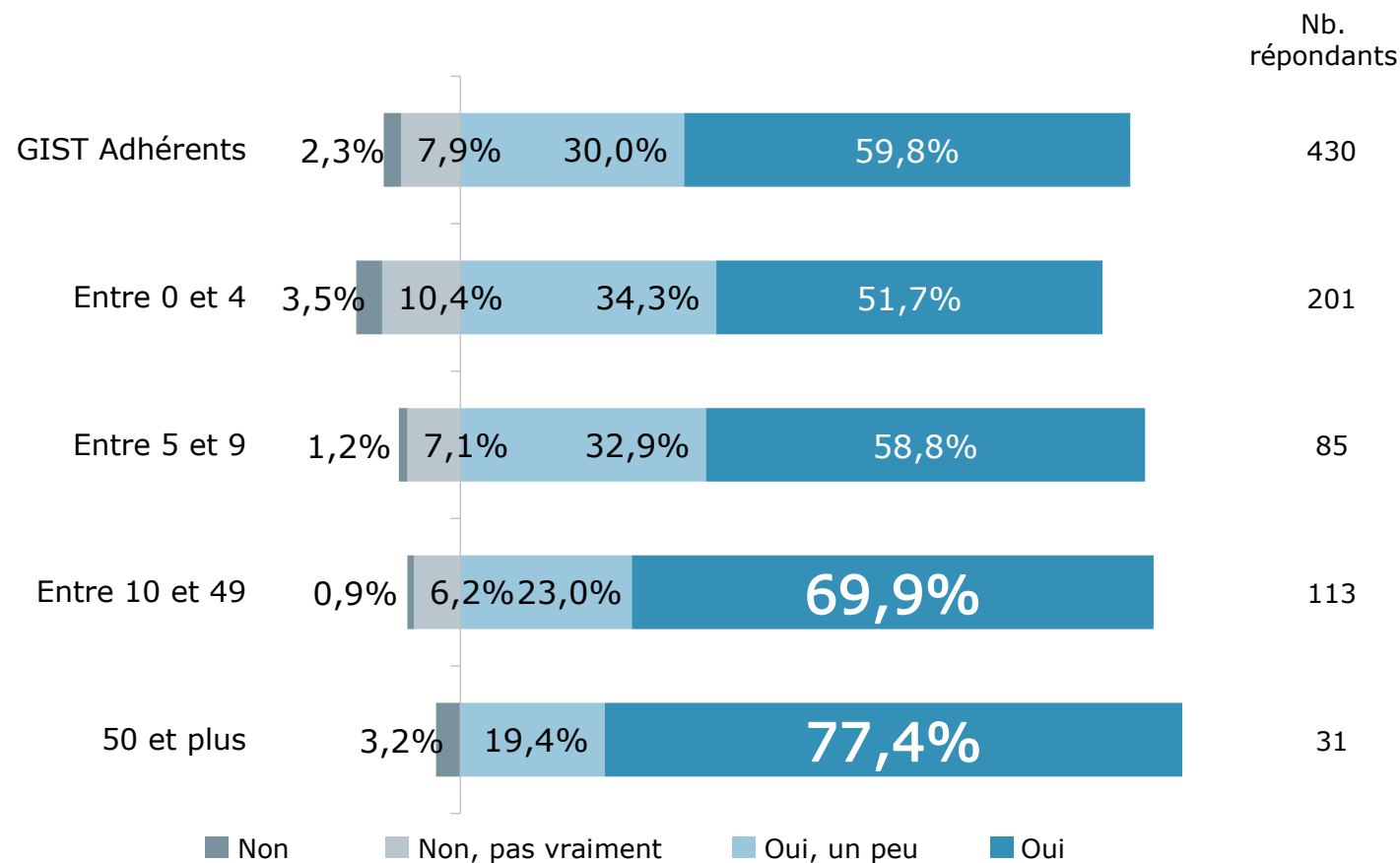
+ Rappel 2019

	0	1	2	3	4	5
EMPLOYEURS	0 %	3 %	8 %	31 %	38 %	20 %



Niveau de priorité de la prévention santé/sécurité - Selon la taille d'entreprise

- + Une majorité, courte pour la tranche 0-4, dit que la prévention est une priorité pour leur entreprise.

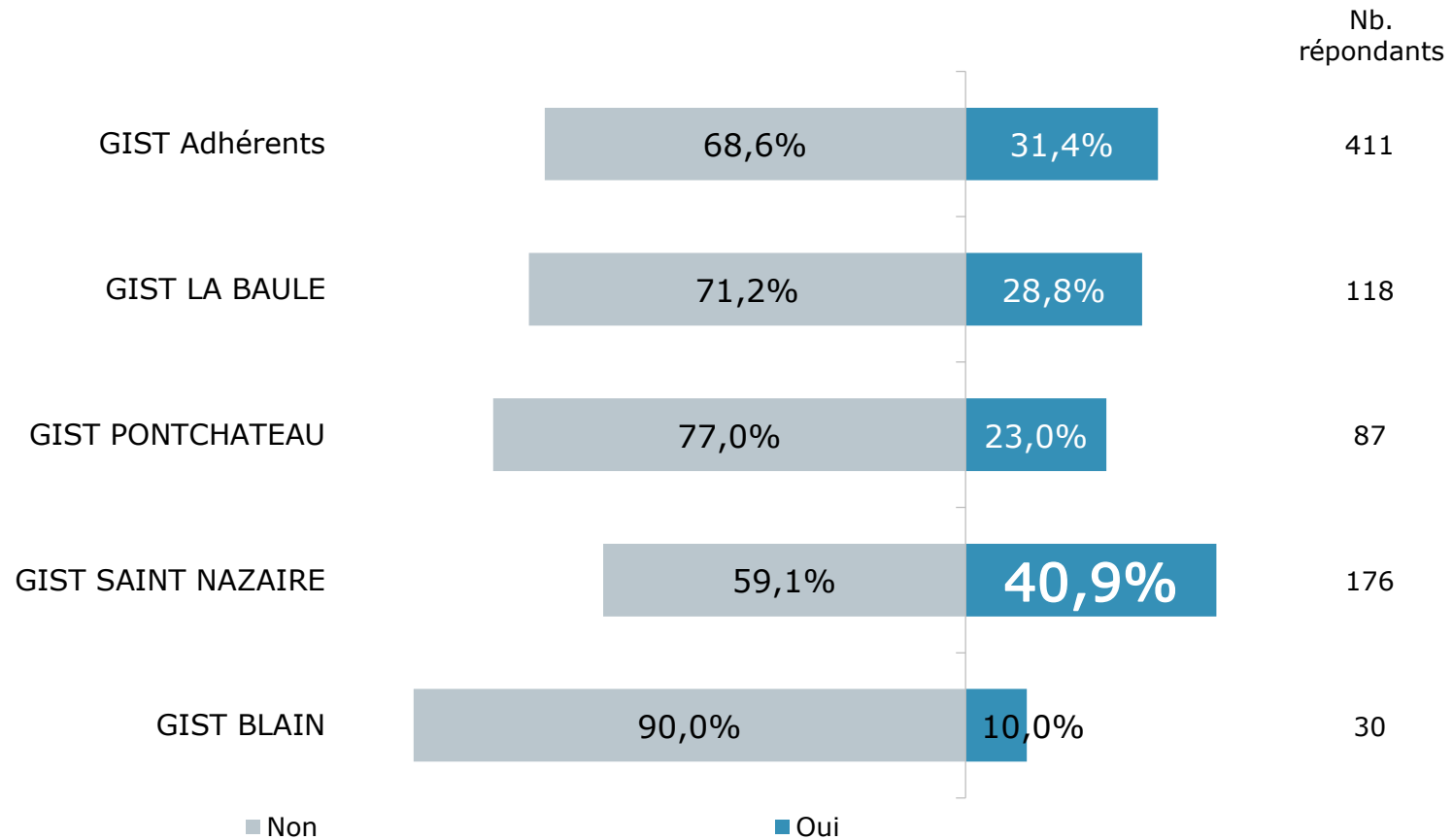


Question : « La prévention santé/sécurité est-elle une priorité au sein de votre entreprise ? »



Compétences internes - Selon le centre

+ Les adhérents de St Nazaire ont plus de compétences en interne

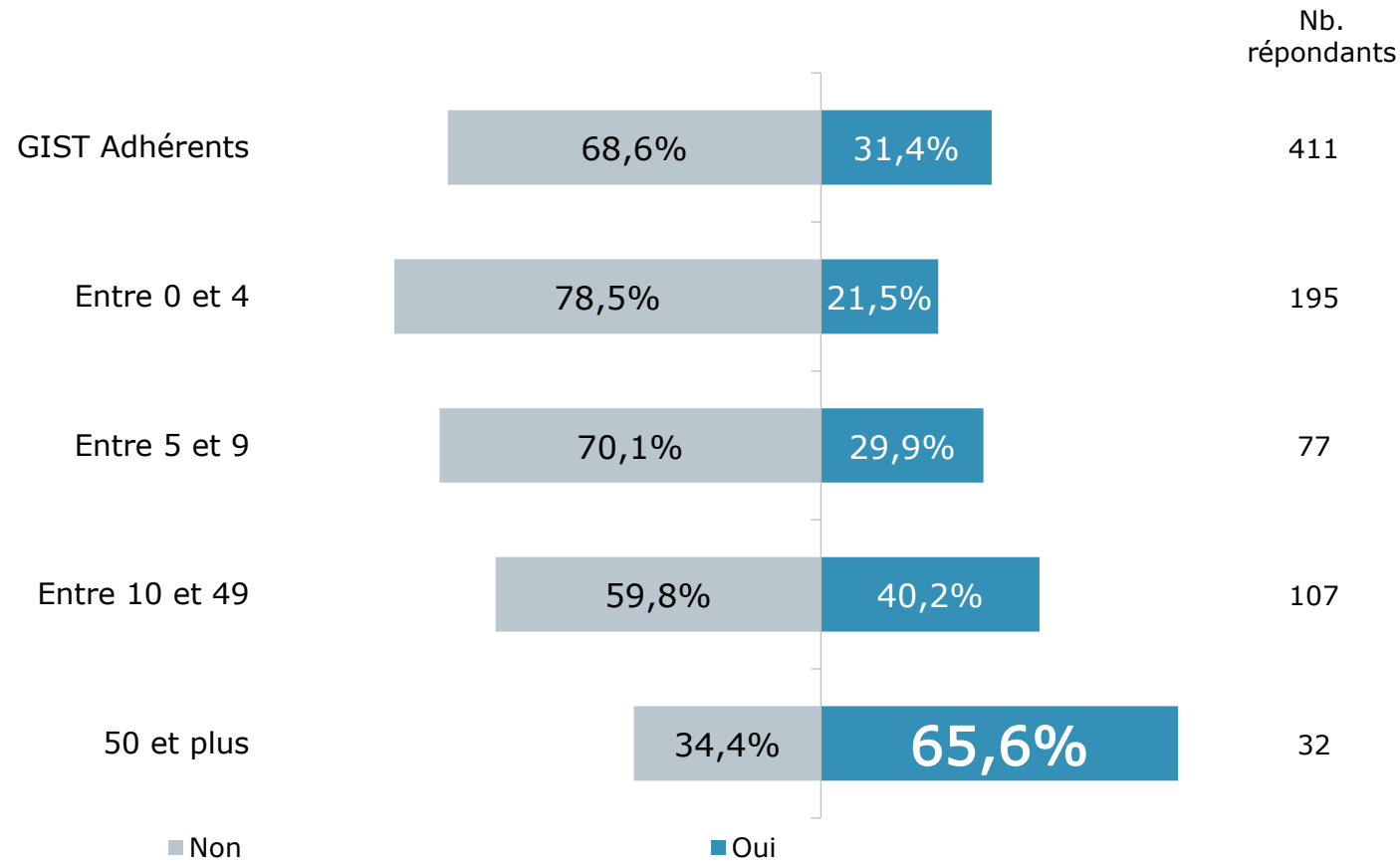


Question : « Votre entreprise dispose-t-elle de compétences internes dédiées à la santé au travail et à la prévention ? »



Compétences internes - Selon la taille d'entreprise

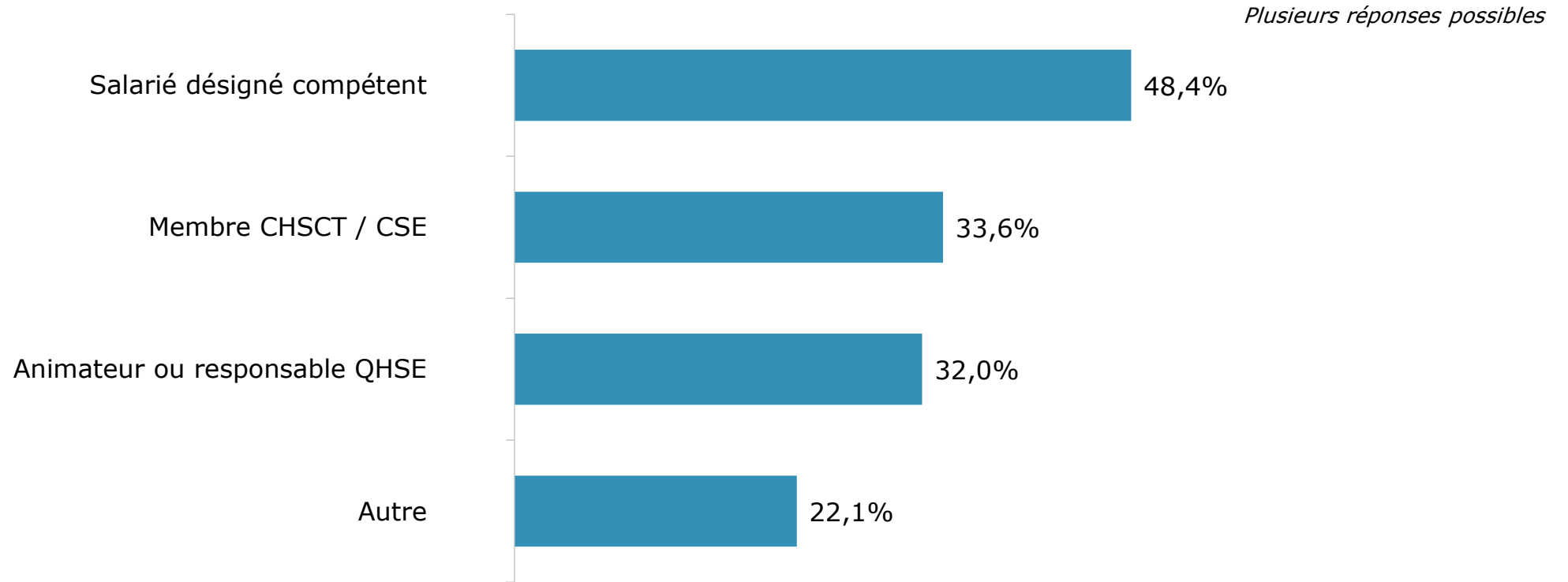
+ La tranche plus de 50 salariés montre plus de compétences en interne.



Question : « Votre entreprise dispose-t-elle de compétences internes dédiées à la santé au travail et à la prévention ? »



Compétences internes : Lesquelles ?



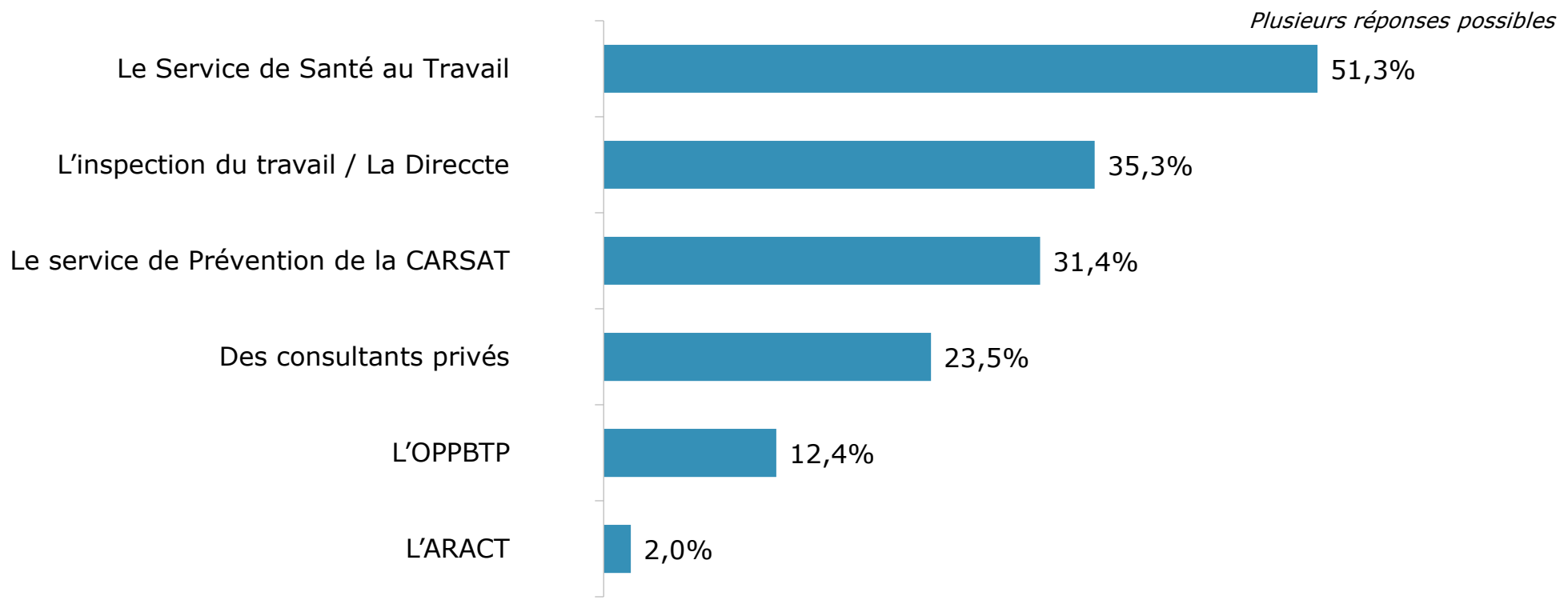
Base : 129

7 non réponse(s)

Question : « Veuillez préciser lesquelles : »

Organismes

+ Le GIST est de loin l'organisme auquel on fait le plus appel, suivi par l'inspection du travail et la CARSAT...



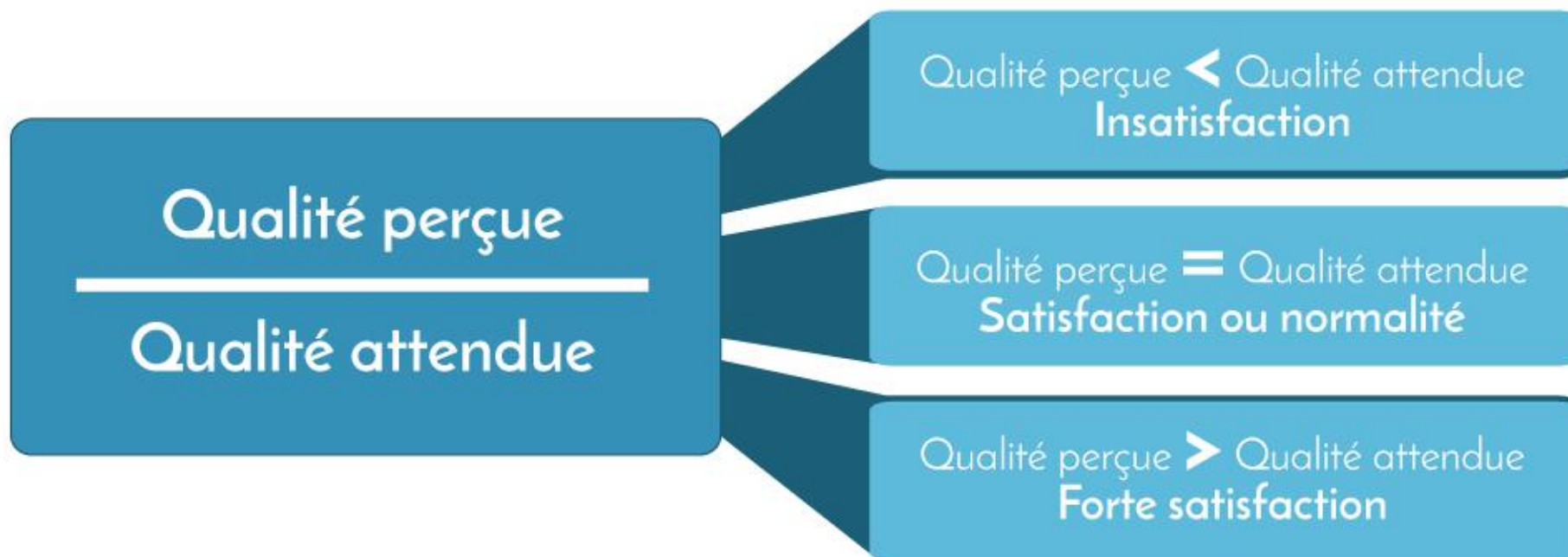
Base : 443
137 non réponse(s)



Satisfaction

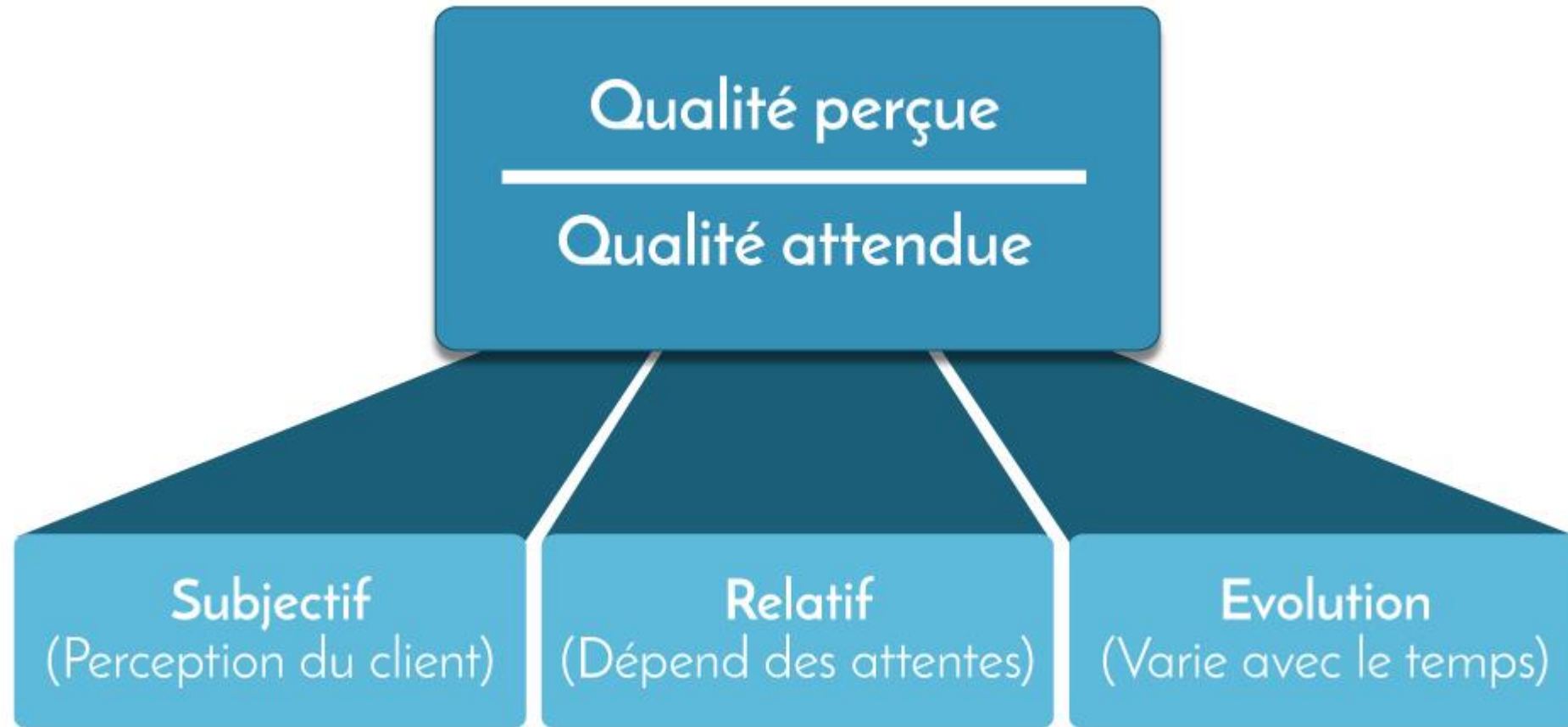
La satisfaction... De quoi parle-t-on ?

+ C'est un rapport....



La satisfaction... De quoi parle-t-on ?

+ Ce rapport a 3 dimensions...



La satisfaction... De quoi parle-t-on ?

Perception = **R**éalité

Perception $\neq$ **V**érité

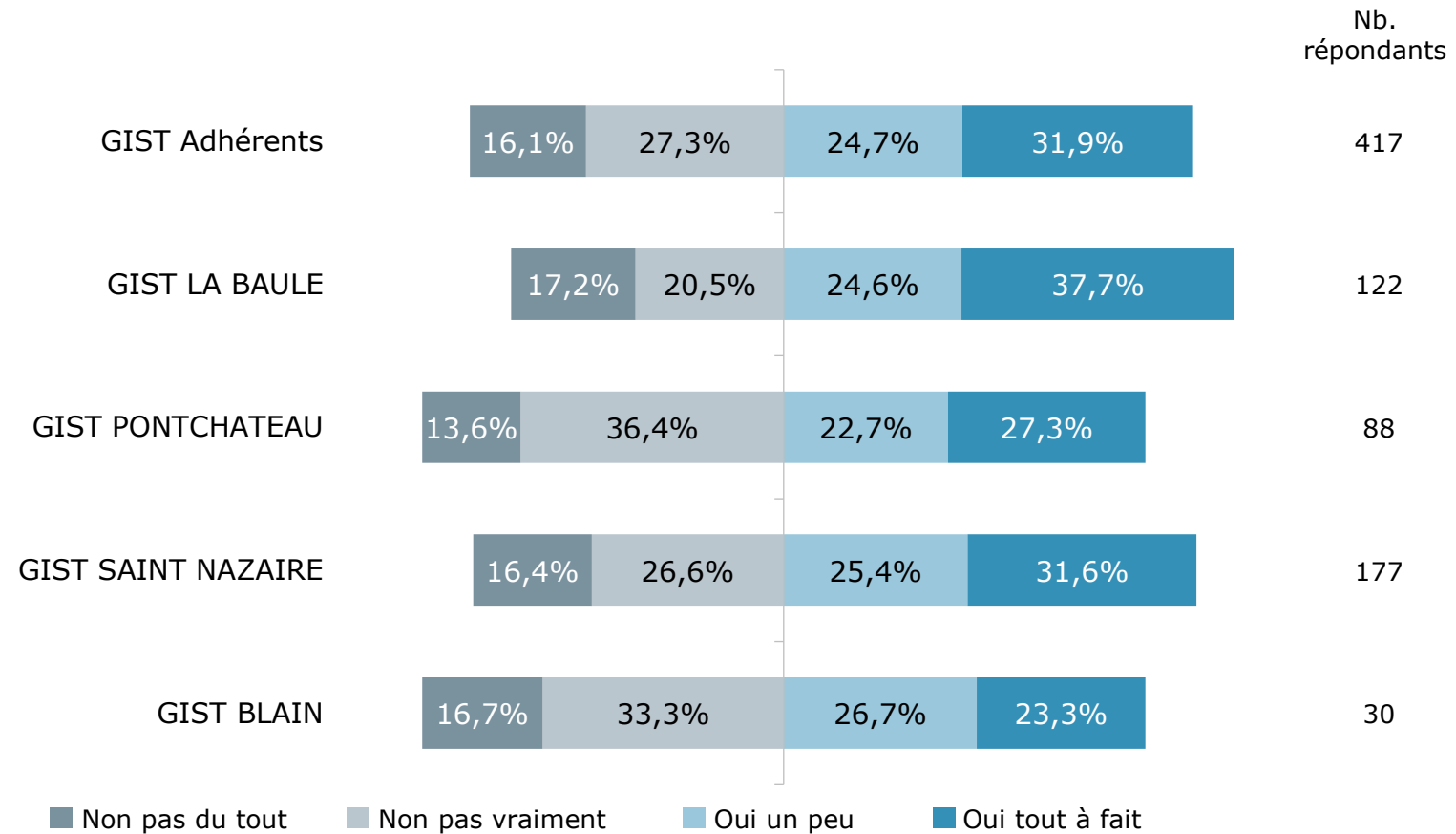
- + Quels leviers devra-t-on actionner pour faire évoluer cette perception des adhérents ?



Téléconsultations

H Téléconsultations - Selon le centre

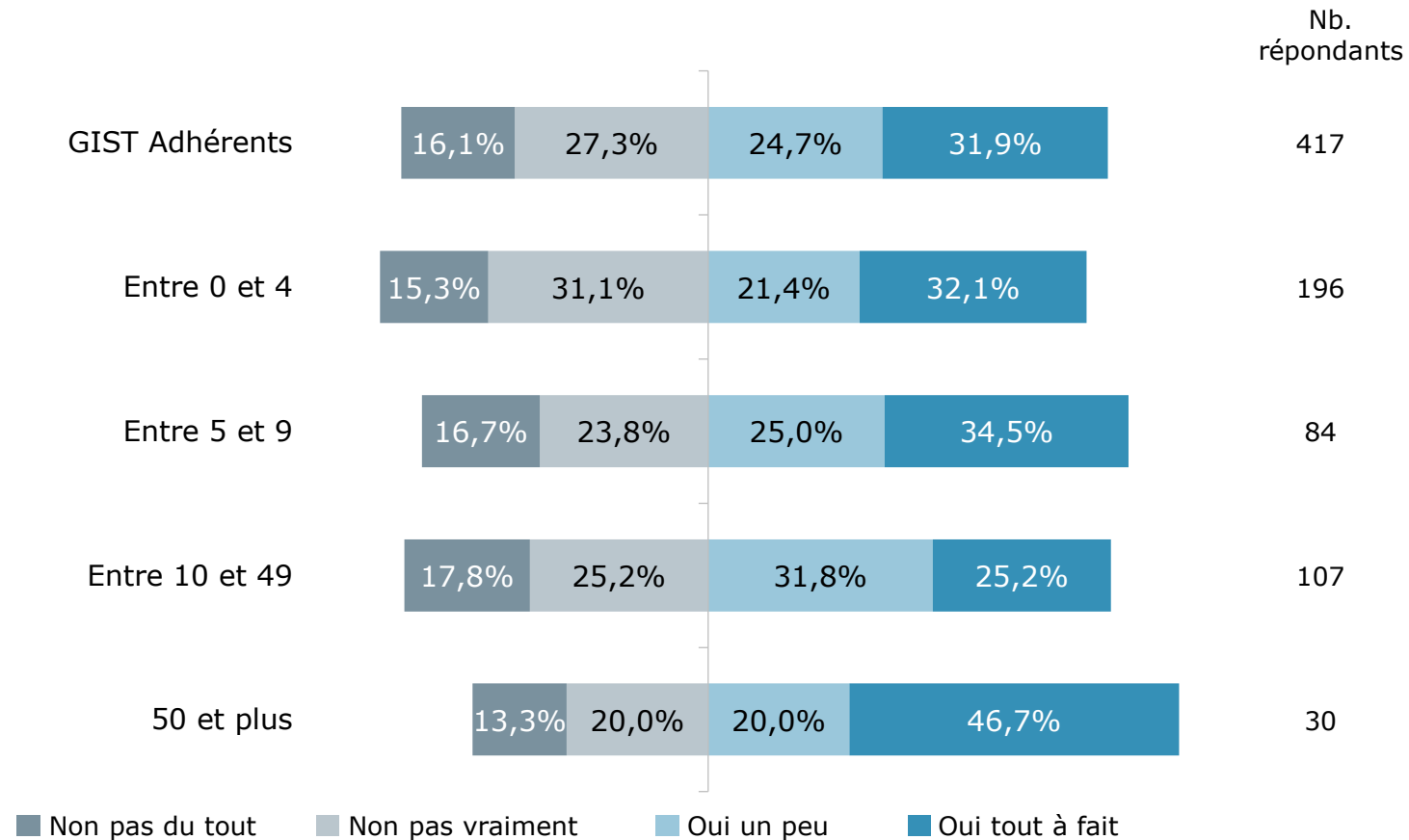
- + Une majorité de répondants (56,6%) est plutôt favorable aux téléconsultations
- + 16% n'y sont pas du tout favorables



Question : « La crise sanitaire COVID a nécessité le déploiement des téléconsultations pour le suivi individuel de l'état de santé. Y êtes-vous favorable ? »

H Téléconsultations - Selon la taille d'entreprise

- + La tranche 50 et plus est plus favorable aux téléconsultations que les autres (Près de 67%)
 - Vs. 57% à 59,5% pour les autres

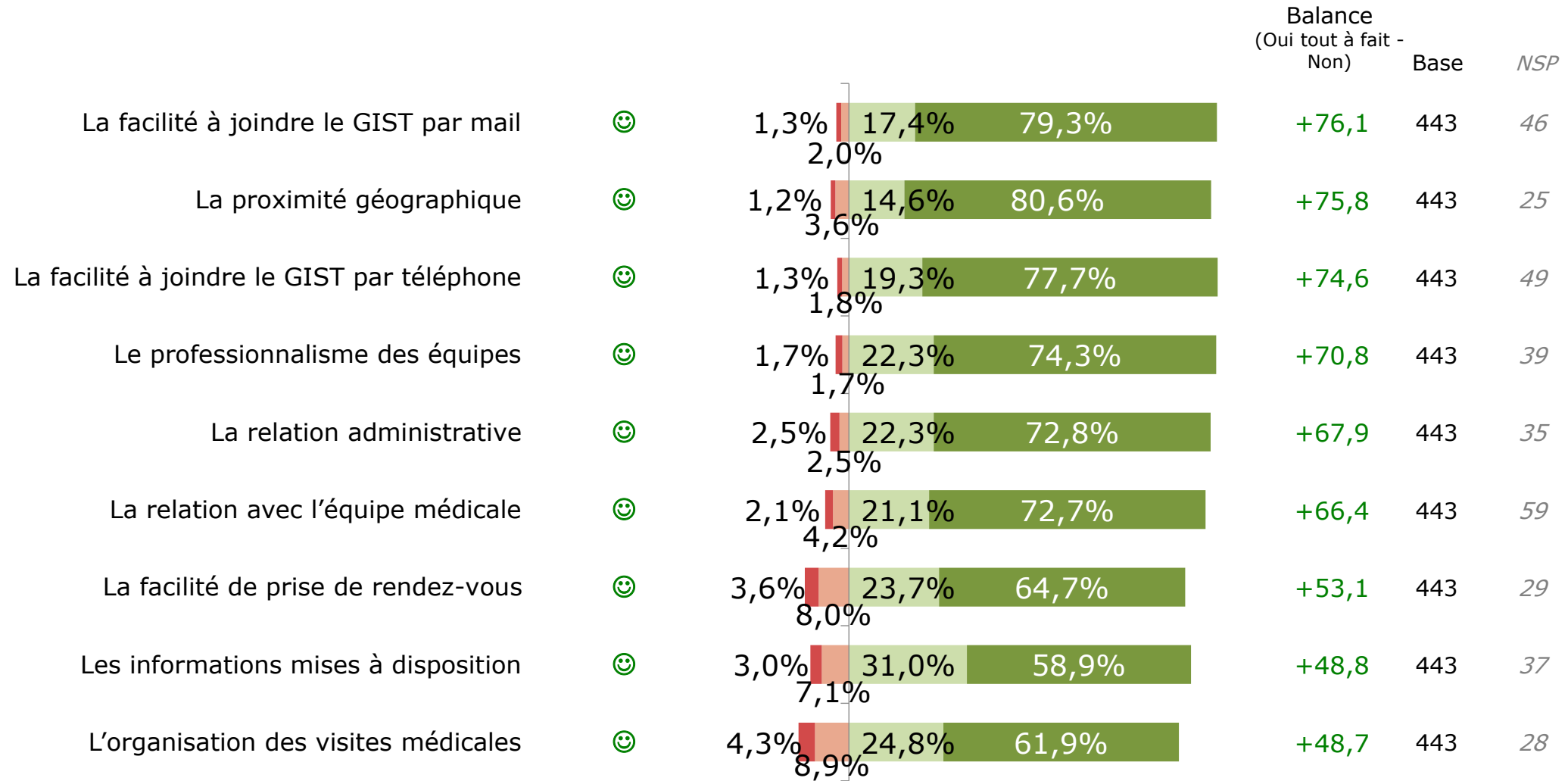




Prestations du GIST



Prestations du GIST - Résultats bruts



■ Non pas du tout ■ Non plutôt pas ■ Oui un peu ■ Oui tout à fait

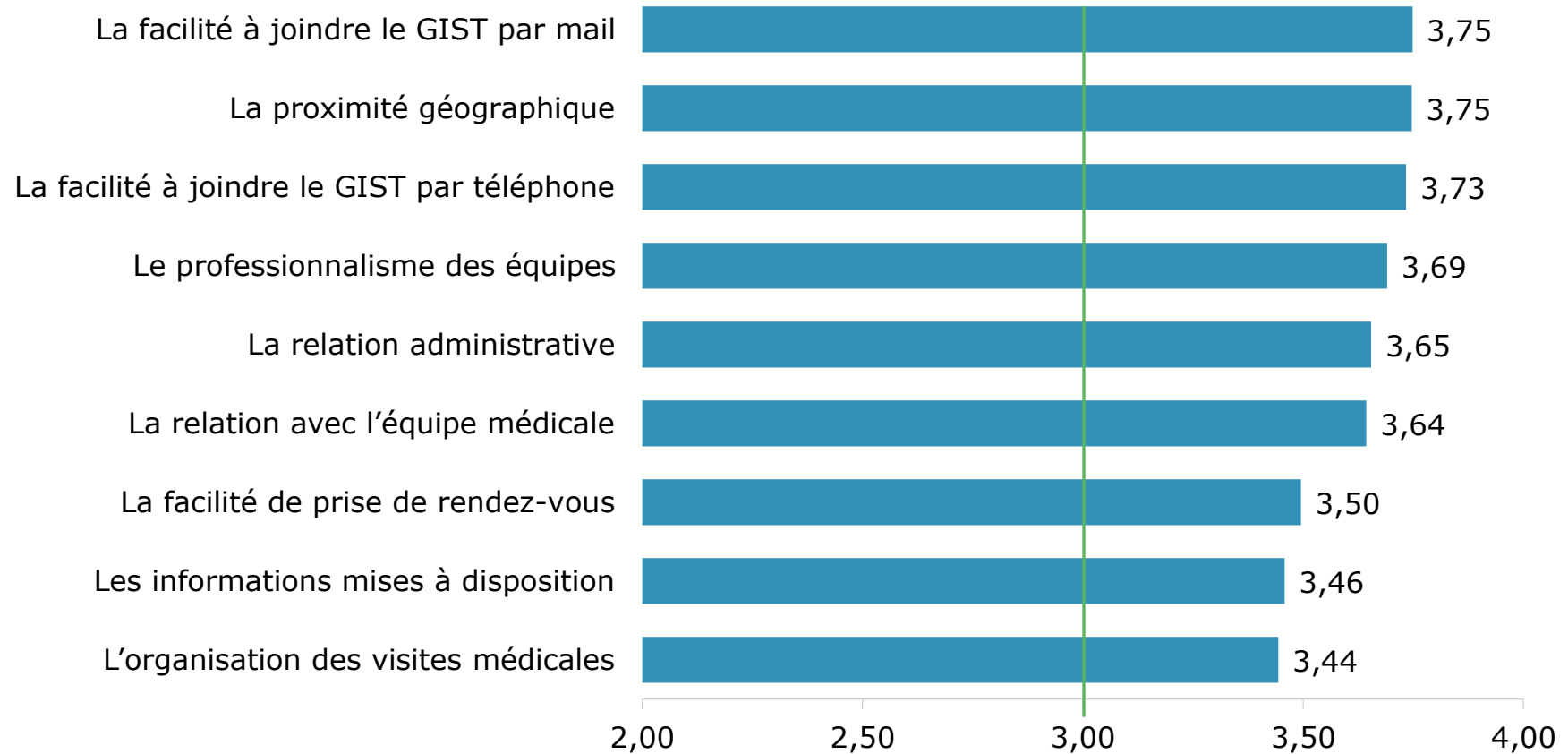
😊: Les critères pour lesquels le taux de « globalement satisfait » est supérieur à 85%

⊗: Les critères pour lesquels le taux de « mécontent » est supérieur à 20%.



Prestations du GIST

+ Excellentes notes de satisfaction sur tous les thèmes



Excellente note (++) > 3,2
Bonne note (+) Entre 3 et 3,2
A améliorer (-) Entre 2,8 et 3
Action requise (--) < 2,8



Prestations du GIST - Selon le centre

+ Pas d'écart de satisfaction entre les centres

	GIST Adhérents	GIST LA BAULE	GIST PONTCHATEAU	GIST SAINT NAZAIRE	GIST BLAIN
Nombre de répondants	418	121	86	181	30
La facilité à joindre le GIST par mail	3,75	3,64	3,70	3,84	3,77
La proximité géographique	3,75	3,76	3,65	3,81	3,57
La facilité à joindre le GIST par téléphone	3,73	3,65	3,72	3,80	3,66
Le professionnalisme des équipes	3,69	3,66	3,68	3,72	3,66
La relation administrative	3,65	3,59	3,63	3,71	3,63
La relation avec l'équipe médicale	3,64	3,55	3,62	3,71	3,67
La facilité de prise de rendez-vous	3,50	3,55	3,44	3,49	3,47
Les informations mises à disposition	3,46	3,34	3,38	3,58	3,45
L'organisation des visites médicales	3,44	3,40	3,45	3,49	3,33

(++) > 3,2
(+) Entre 3 et 3,2
(-) Entre 2,8 et 3
(--) < 2,8

Les notes en **police rouge** sont **significativement inférieures à la moyenne globale**, en **police verte** **significativement supérieures à la moyenne globale**.

Moins de 3,20

Plus de 3,60



Prestations du GIST - Selon la taille d'entreprise

+ Très peu d'écart de satisfaction selon la taille de l'entreprise

	GIST Adhérents	Entre 0 et 4	Entre 5 et 9	Entre 10 et 49	50 et plus
Nombre de répondants	418	189	86	114	31
La facilité à joindre le GIST par mail	3,75	3,63	3,84	3,82	3,90
La proximité géographique	3,75	3,72	3,74	3,79	3,77
La facilité à joindre le GIST par téléphone	3,73	3,66	3,79	3,79	3,81
Le professionnalisme des équipes	3,69	3,62	3,77	3,75	3,68
La relation administrative	3,65	3,58	3,70	3,68	3,87
La relation avec l'équipe médicale	3,64	3,58	3,73	3,65	3,71
La facilité de prise de rendez-vous	3,50	3,51	3,64	3,47	3,10
Les informations mises à disposition	3,46	3,44	3,56	3,39	3,55
L'organisation des visites médicales	3,44	3,45	3,46	3,43	3,39

(++) > 3,2
(+) Entre 3 et 3,2
(-) Entre 2,8 et 3
(--) < 2,8

Les notes en **police rouge** sont **significativement inférieures à la moyenne globale**, en **police verte** **significativement supérieures à la moyenne globale**.

Moins de 3,20 Plus de 3,60



Insatisfaction sur au moins un critère (1/4)

- + 20 minutes pour se rendre à la médecine du travail, horaire de visite non adapté au contrainte horaire de l'entreprise, difficile d'avoir des rendez-vous rapidement voir impossible
- + Avoir plus d'informations en général sur ce qu'il faut mettre en place au sein de l'entreprise (plus de communication sur la sécurité des salariés).
- + Beaucoup de mail mais pas de lien direct adapté
- + Car sur les visites médicales on n'a pas toujours la même personne, pas le même regard. Les personnels de santé qui voient le personnel s'arrêtent sur l'aspect physique et pas assez psychologique.
- + "centre de visite éloigné du lieu de travail, rdv facile à prendre mais pas à avoir !manque de support et de rencontres"
- + C'est loin de nos bureaux, on doit traverser St Nazaire.
- + C'est mal organisé, parfois il n'y a pas de traducteur.
- + C'est moi qui fait le contrôle, ils ne relancent pas pour les rendez-vous. Il faudrait pour les visites de suivi que la relance se fasse automatiquement.
- + C'est un peu loin, il faut 40 minutes aller-retour.
- + Communiquer sur les actions qu'ils pourraient nous proposer.
- + convocation par mail de salarié en période de fermeture estivale
- + D'accorder plus de places pour les convocations.
- + De manière plus précise, des informations sur les profils de poste car les risques sont différents (femme de chambre, et à l'inverse en réception le travail sur l'outil à l'informatique etc).
- + "Délai de visite d'embauche 2 mois et demi après embauche pour information : du fait de la covid :aucune information à disposition dans hall d'attente"
- + délai plutôt long pour avoir un rdv pour nos salariés en parcours
- + Délais importants
- + En ce moment c'est un peu trop long.
- + Il faudrait passer nous voir, on n'a pas d'informations. L'organisation des visites était compliquée en raison du Covid.
- + Il faudrait répondre à nos questions.
- + Il faut mettre en place les visites médicales plus régulièrement. Là c'est tous les cinq ans.
- + Il faut un suivi plus régulier de l'entreprise, avoir plus d'information de leur part.
- + "Il n'y a pas assez de RDV pour que tous les salariés puissent avoir leur visites en temps et en heure. Par exemple, cette année, seuls les salariés SIR ont le droit d'avoir des visites périodiques, faute de temps de la part des docteurs (qui ne sont pas assez nombreux)."
- + Il n'y a pas assez de visites pour les salariés. Les visites se font tous les cinq ans et ca n'est pas assez.
- + Il n'y a pas de relation avec l'équipe médicale. J'avais un salarié qui était sous suivi psychologique, mais je n'ai jamais été alerté des risques qu'il pouvait présenter par rapport à un pseudo secret médical. J'aurais souhaité en avoir connaissance.
- + Il y a beaucoup de retard et les délais de rendez-vous sont assez longs.
- + Il y a de l'attente et on ne tombe jamais sur la bonne personne.
- + Ils m'ont dit de plutôt les contacter par mail.
- + Ils ne répondent pas au téléphone, on n'a pas de retour pour les convocations aux visites médicales. Je n'ai aucune nouvelle. Ils seraient en manque de médecins.
- + Ils n'ont pas de place pour les visites d'embauche. Certains salariés ont réalisé la visite 2 ou 3 ans après leur intégration.



Insatisfaction sur au moins un critère (2/4)

- + Ils se sont éloignés. On recevait auparavant les convocations mais ce n'est plus le cas.
- + J'ai demandé une aide concernant les préventions, et l'accompagnement pour les mesures anti covid, et personne n'a pu me répondre. J'ai demandé de l'aide pour le document unique mais il faut se dégager du temps et surtout hors entreprise, dommage de ne pas pouvoir venir sur place
- + J'ai fais une demande de rendez-vous pour une visite médicale il y a 2 mois par mail et je n'ai toujours pas eu de réponse alors que je suis en retard pour faire cette visite.
- + J'aimerais recevoir les convocations et ne pas avoir à les contacter pour prendre rendez-vous.
- + je n ai pas d'échange d'information avec le GIST , qu'il soit physiquement proche ou loin ne change rien
- + Je préférerais quand on pouvait prendre rendez-vous par téléphone comme il y a quelques années, aujourd'hui c'est déshumanisé, on doit communiquer par mail ou passer par un portail internet, mais on ne peut pas poser de questions, on ne peut pas échanger avec un portail internet.
- + Je préférerais que ce soit tous les ans plutôt que tous les 2 ans.
- + Je trouve ça cher déjà et les délais de paiement sont un peu courts, ils pourraient les rallonger un peu.
- + L informatique en règle générale n ai pas notre priorités. Ouvrir les mails une fois de temps en temps.
- + La date et l heure est imposée
- + "La GIST n'a pour moi aucune raison d'être . Ce travail devrait être effectuer comme pour des particuliers par des généralistes suivi de spécialiste si besoin.Les tarifs pratiqués par la GIST sont exorbitants."
- + La relation avec l'équipe médicale est inexistante, j'ai affaire à la secrétaire pour les rendez-vous uniquement. Pour les informations j'en reçois mais elles ne sont pas forcément adaptées à mes besoins.
- + La visite d'embauche est trop lointaine.
- + Le délai de réception des dates de visites médicales d'embauche et périodiques est long (plusieurs semaines, voir plusieurs mois) alors que nous sommes en présence d'un public fragilisé.
- + Le fait que les convocations soient envoyées par mail et qu'on peut ne pas voir ces mails, donc ça m'est déjà arrivé de payer pour une visite non effectuée, ça manque de souplesse, j'aurais aimé un geste de leur part pour ces rendez-vous ratés.
- + Le GIST à du retard sur la visite de mes salariés et de la mienne.
- + Le GIST est trop loin. Il n'y a pas de transport en commun. J'ai un employé qui est épileptique. Il a été considéré apte malgré les crises. Je ne trouve pas ça normal.
- + Le GIST ne me sert à rien. Je suis à mon compte et n'ai aucun salarié. C'est juste une taxe obligatoire que je dois payer. Sans compter le coût exorbitant de ma première visite médicale pour 3 minutes de visite.
- + Le lien entre la DUE et notre plateforme internet en tant qu'adhérent qui n'est pas automatique.
- + Le nombre de rdv proposé est insuffisant par rapport à nos besoins !
- + Les délais de prise de rdv sont très longs et la date est ensuite fixée à échéance plutôt courte.
- + Les informations par mail ne sont pas très utiles.
- + Les rdv de visites médicales sont trop éloignés.
- + Les RDV qui tardent, pas de dates en concertation, comme déjà évoqué le discours tenu lors des entretiens qui est parfois, souvent déplacé et sans aucun échange avec moi sur les insinuations faites. Du déclaratif sans connaître l'entreprise et les dirigeants, c'est très gênant. Aucune approche justement de prévention, votre questionnaire est à l'inverse de ce que mes collaboratrices vivent en visite médicale.



Insatisfaction sur au moins un critère (3/4)

- + Les visites médicales ne sont pas effectuées en temps et en heure.
- + Manque de relationnel
- + "Ne pas payer une cotisation annuel alors qu'il n'y pas de rendez-vous de visite médicale*qui d'ailleurs est déjà facturée indépendamment lorsqu'il y a lieu d'en avoir une.C'est du rackette"
- + Notre établissement se situe à St Nicolas de Redon, près de l'AMIEM à REDON, dont dépendait l'établissement auparavant. cela fait beaucoup de distance pour nos salariés qui habitent surtout dans le 56 ou le 35. il serait préférable que tous les rendez vous aient lieu dans les locaux de l'AMIEM à Redon.
- + Nous avons 4 salariés qui ont passés leur dernière visite entre avril et août 2019.. Nous attendons un RDV pour chacun
- + Nous avons très peu de créneaux pour passer les visites médicales.
- + Nous n'avons pas de RDV pour nos salariés depuis plusieurs mois.
- + Nous n'avons pas eu de rendez-vous d'avril à Aout 2021 malgré plusieurs relances et en Aout 2021 nous avons été inondés de RDV alors que l'activité était plus basse et que nous avons moins de besoin.
- + Nous ne gérons pas l'organisation des visites médicales.
- + Nous souhaiterions voir quelqu'un du GIST.
- + On attend une visite médicale depuis mi-août pour un nouvel employé.
- + On fait une demande par internet, mais on est obligés de rappeler parce que cela n'aboutit pas.
- + On n'a pas de relance pour les visites médicales, il faudrait qu'eux nous disent quand un salarié doit venir passer sa visite.
- + On n'est pas consultés, on reçoit juste un rendez-vous pour les visites médicales.
- + On nous donne pas des rendez-vous rapidement.
- + On reçoit un mail de temps en temps mais je le mets de côté et n'y revient pas vraiment.
- + oui dans un compte rendu de retour d'arrêt de travail trop vague
- + Parce qu'il y avait une antenne dans notre commune.
- + Parfois on peut attendre 6 mois pour avoir RDV.
- + Pas assez d'informations en général de leur part. Avoir plus de newsletters.
- + Pas de concertation sur les dates, mail reçu la veille de la convocation, pas simple de s'organiser
- + Pas de contact par téléphone, uniquement par les autres canaux.
- + Pas d'information d'ordre général dans notre cas ! Mail ou autre ?
- + Pas d'informations et les visites médicales sont plutôt légères, il faudrait des consultations plus longues avec un médecin généraliste (visite plus approfondie).
- + "Pas toujours facile d'avoir un RDV rapidement lors d'embauche ou de visite de controleLes horaires ne sont pas toujours pratique pour l'organisation des chantiers (plus facile pour nous quand RDV le matin à la première heure)"
- + plus de rapidité pour avoir ce rendez-vous
- + Pour les visites médicales : ils ne sont pas agréables, on n'a pas de sourire. On a le sentiment que plus vite on sera parti et mieux ce sera pour eux. Et si on a quelque chose, ils nous renvoient vers notre médecin traitant sans nous répondre.
- + prise de rendez vous non confirmé et refacturer



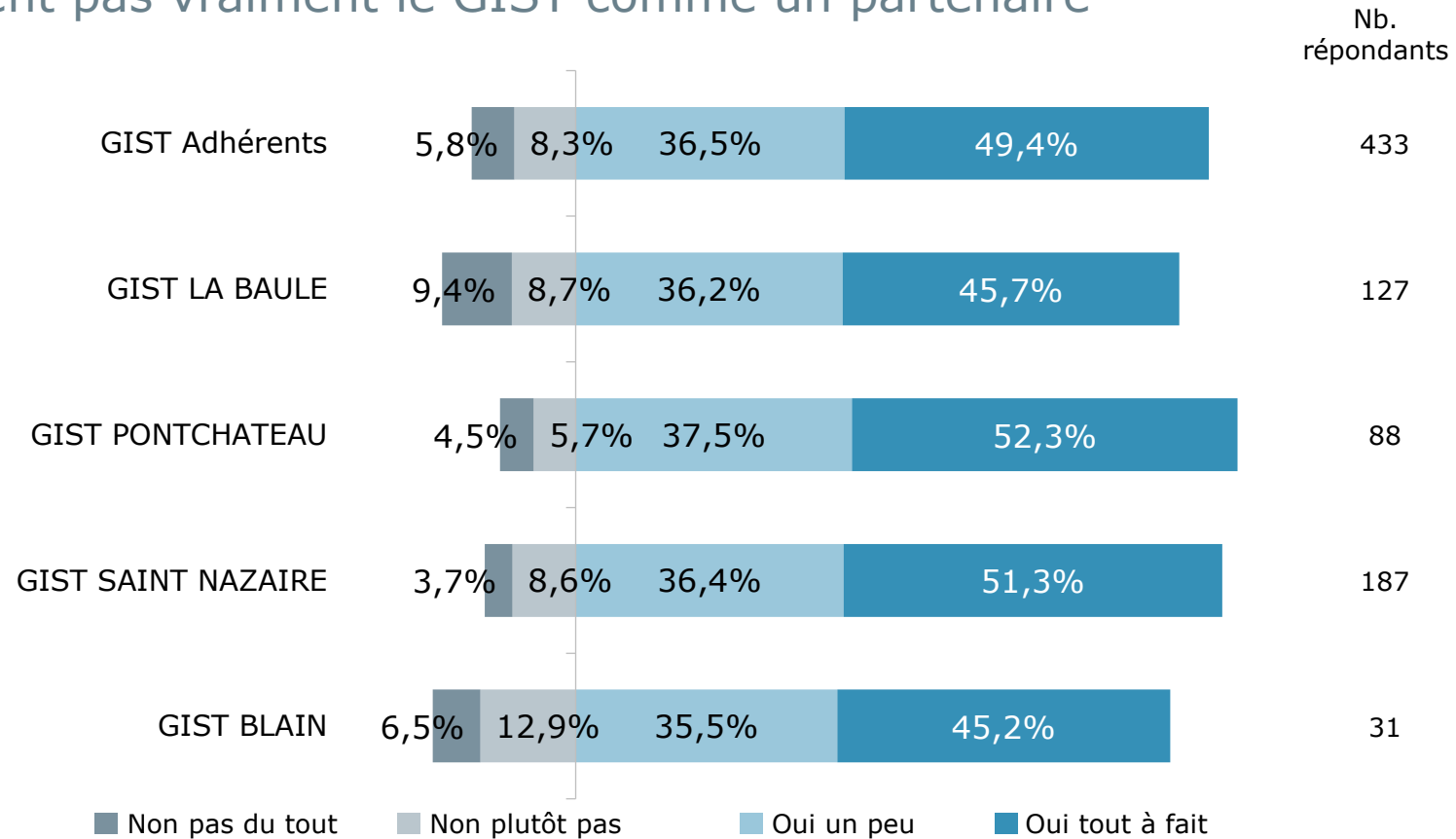
Insatisfaction sur au moins un critère (4/4)

- + Que le GIST nous contacte quand nos dates de visite arrivent : en mettant des alertes sur les salariés par exemple.
- + qu'on me lâche et que ce soit beaucoup moins cher .
- + reservation en ligne directement
- + Toujours des rendez-vous difficile et mon personnel n'est plus suivi comme avant
- + Un suivi plus régulier. Plus les années passent et plus les visites s'espacent
- + Une amélioration à apporter pour les nouvelles informations ou nouvelles réglementations.
- + une prise de rdv par mail sans retour et toujours pas de rdv pour l'ensemble du personnel



GIST partenaire / conseiller prévention - Selon le centre

- + Au global, près de la moitié des répondants considèrent tout à fait le GIST comme un partenaire/un conseiller en prévention et santé au travail.
- + 14% ne considèrent pas vraiment le GIST comme un partenaire

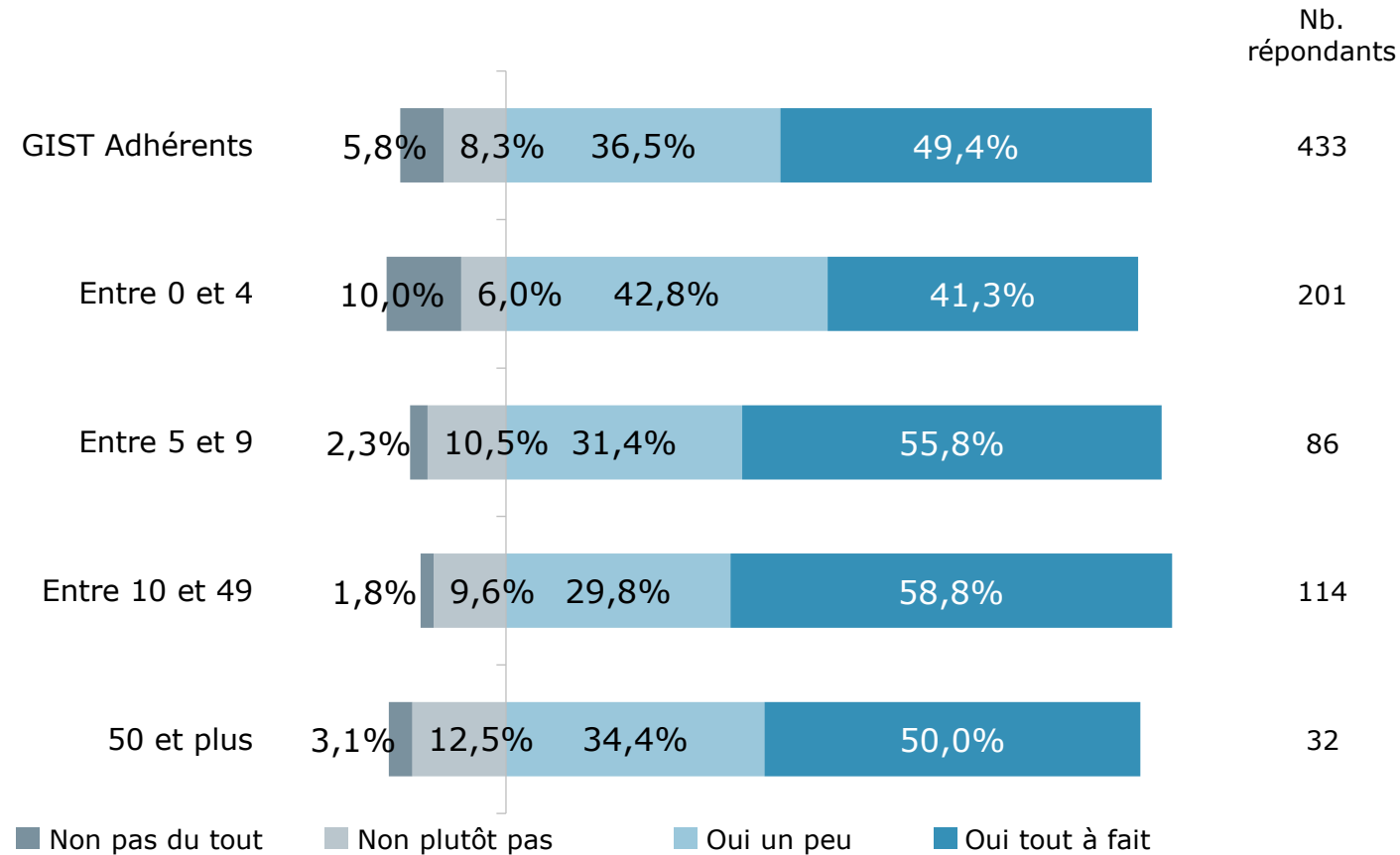


Question : « Considérez-vous le GIST comme votre partenaire / conseiller prévention et santé travail ? »



GIST partenaire / conseiller prévention - Selon la taille d'entreprise

- + Les adhérents de la tranche 0-4 considèrent moins que les autres le GIST comme un partenaire



Question : « Considérez-vous le GIST comme votre partenaire / conseiller prévention et santé travail ? »



Insatisfaction (1/2)

- + A part les visites médicales, on n'a pas de besoin.
- + **Aucun accompagnement et aucun appel de leur part.**
- + **Aucune prévention dans l'approche.**
- + Car c'est une médecine du travail de proximité pour nos salariés mais je consulte notre médecine du travail habituelle pour les autres questions.
- + Car ils ne sont pas représentatifs pour nous (1 salarié).
- + Car on a les compétences en interne.
- + **C'est par rapport à leur absence de réponse, à leur manque de réactivité. OPPBTP est plus réactive sur la prévention.**
- + C'est une obligation de plus.
- + Comme je vous l'ai indiqué, l'utilisation de Médecin généraliste exerçant un suivi des patients semble plus adapter et moins couteuses.
- + **Il faudrait être en contact.**
- + **Il ne font pas la démarche de venir nous voir si on ne leur demande pas.**
- + **Ils prennent juste mon chèque je n'ai jamais eu de contact avec eux.**
- + Je n'ai que 2 salariés suivis par le GIST, tous les autres salariés se trouvent sur le Morbihan et sont suivis par un organisme concurrent.
- + **je ne considère pas comme un partenaire, plus comme un service de contrôle qui m'est imposé. Il n'y a pas de dialogue.**
- + **Je ne vois pas ce qu'ils m'apportent. Ils ne viennent pas vers moi pour me dire quoi faire. Dans la cotisation, j'estime qu'ils devraient être en veille et proposer des solutions. C'est à moi d'aller vers eux actuellement.**
- + je pense que le salarié devrait être vu par son médecin et la consultation à la charge de l'entreprise, ce serait plus efficace
- + **La prévention santé sécurité au travail c'est bien mais il faudrait démarcher les petites entreprises comme la notre et pas seulement celles qui ont beaucoup d'employés, je n'ai pas le temps en tant que chef d'entreprise de penser à ces sujets en travaillant 90 heures par semaine, je n'ai pas le temps d'aller chercher ces informations, et du fait de ce questionnaire je découvre beaucoup de prestations que je ne connaissais pas.**
- + **le fait que notre entreprise ne soit pas à risque fait en sorte que les visites ne sont plus annuelles mais tous les trois ans!!! alors que la facturation est bien restée annuelle. Aucune baisse n'a été enregistré alors que le service est trois fois moindre**
- + **Le GIST, c'est juste une taxe.**
- + Le volume des visites sont importantes par rapport aux médecins manquants.
- + Manque de compréhension entre notre activité et le GIST.
- + **"Ne pas payer une cotisation annuel alors qu'il n'y pas de rendez-vous de visite médicale*qui d'ailleurs est déjà facturée indépendamment lorsqu'il y a lieu d'en avoir une. C'est du rackette"**
- + Nos salariés travaillent à l'extérieur de l'entreprise, le Gist ne semble pas être concerné
- + Nous avons mis en place le document unique avec l'UIMM auquel nous adhérons. Ils se déplacent facilement à la société pour échanger et visiter les locaux. Serions satisfaits d'un suivi personnalisé avec le GIST, sachant qu'il est difficile pour nous de nous déplacer.
- + **Nous faisons appel à des prestataires du secteur privé plus à même de trouver des solutions personnalisées et adaptées à nos contraintes.**

Question : « Pouvez-vous nous dire pourquoi et ce que vous souhaitez ? »



Insatisfaction (2/2)

- + On a l'impression de payer encore un truc de plus pour quelque chose qui n'en vaut la peine.
- + On a notre service en interne (tout le travail est pré-maché, c'est centralisé).
- + On n'a pas l'impression d'un vrai partenariat.
- + On ne parvient pas à réaliser les visites médicales. Je ne les appelle plus et s'il arrive quelque chose, ce sera de leur responsabilité. Les cotisations sont payées et j'ai demandé les rendez-vous.
- + On ne voit pas l'information diffusée, il faudrait des informations personnalisées et une visite dans notre entreprise.
- + On n'est pas en contact. On n'est pas sollicités. Si je ne vais pas vers eux, je n'ai aucune nouvelle.
- + Pas convaincu par l'utilité des visites ni de l'accompagnement dans notre métier de la coiffure
- + Pas de recours car vous n'êtes pas notre centre médical principal pour l'entreprise.
- + Plus de passage de leur part, plus d'humanité et qu'il s'occupe un peu de notre entreprise.
- + Pour l'instant c'est juste une cotisation et une visite médicale. On n'a aucune information. Je ne savais pas qu'ils proposaient autre chose que des visites médicales.
- + Quand ils viennent, on est toujours considérés en faute. Un partenaire est là pour aider pas pour enfoncer.
- + vous faites une enquête pour vous rassurer ou pour être sûr de ce que vous devez faire ?



Synthèse

Synthèse

+ Les actions mises en place dans l'entreprise

- Le top 3 : Les vérifications réglementaires, le DU, la procédure nouvel arrivant...
- Le « flop » 3 : Gérer les risques liés à la coactivité, désigner un salarié compétent en matière de prévention des risques, mettre en place une démarche de prévention (Programme annuel de préventions)
- A noter : La formation SST/PRAP n'est mise en place que par 46% des répondants mais figure dans le top 3 des attentes particulières.

+ Les appels aux services du GIST

- Une majorité de répondants adhérents a fait appel aux services du GIST (63% au global, 23% des répondants salariés)
- Les tranches 10-49 et plus de 50 font beaucoup plus appel au GIST que les autres
- Les visites médicales forment bien sûr les toutes premières raisons d'appel au GIST
- L'étude de poste fait partie du top 3 des adhérents et des salariés

Synthèse

+ Les interventions du GIST au sein de l'entreprise

- Un professionnel du GIST est intervenu pour 43% des adhérents
- Des écarts entre centre : Pont Château 53%, St Nazaire 48%, La Baule 32%
- Médecin du travail (46%) et assistant SST (23%) sont les 2 fonctions qui interviennent le plus en entreprise.
- Une très grande majorité de répondants (70%) dit ne pas avoir de besoin d'intervention
- **MAIS** 25% des adhérents disent ne pas connaître les possibilités d'intervention du GIST

+ Les priorités en matières de santé au travail

- Le top 3 des adhérents : L'approche ergonomique en prévention TMS/RPS, la formation SST/PRAP, l'information et l'aide pour le DU.
- Des écarts d'appréciations significatives entre employeurs et salariés sur les risques routiers, les risques psycho-sociaux, les rythmes de travail, les machines et équipements, les risques chimiques
- 2 thèmes sont cités en priorité à la fois par les employeurs et par les salariés : L'approche ergonomiques TMS et RPS et la formation des salariés au secourisme.

Synthèse

+ Les attentes particulières

- Les 3 attentes les plus importantes : L'approche ergonomique TMS et RPS, la formation des salariés au secourisme et PRAP, information et aide pour le DU.
- Les 3 attentes les moins importantes : Information sur les risques de rayonnement, information sur risques biologiques, information sur risques chimiques.

+ L'évolution des attentes 2019/2021

- Pour les employeurs :
 - Approche ergonomiques TMS/RPS et formation SST/PRAP restent dans le top 3.
 - L'information juridique sort du top 3, elle est remplacée par l'aide à la réalisation du DU.
 - Les « flops 3 » restent les mêmes : Risques chimiques, risques biologiques, risques liés aux rayonnements.
- Pour les salariés :
 - Approche ergonomiques TMS/RPS et formation SST/PRAP restent dans le top 3.
 - L'information sur le salarié compétent SST sort du top 3, elle est remplacée par les conseils d'hygiène de vie.
 - Le « flop 3 » évolue : Le risque routier professionnel est remplacé par l'information sur les addictions, suivi de l'information sur les risques biologiques et les risques de rayonnements.

Synthèse

+ Les réponses du GIST aux attentes particulières

- Une majorité de répondants considèrent que le GIST répond à leurs attentes (63,5%).
- 13,8% considèrent que les réponses du GIST à leurs attentes sont insuffisantes.
- Les plus de 50 salariés considèrent que le GIST répond un peu moins à leurs attentes que les autres ?

+ La culture de prévention dans l'entreprise

- Des convictions partagées par tous (Notes de 4 et 5 sur 5) : 57,3% vs. 58% en 2019.
- Une culture sans doute insuffisante (Notes de 0 à 2) : 14% vs. 11% en 2019.
- Une majorité, courte pour la tranche 0-4, dit que la prévention est une priorité pour leur entreprise.
- Les adhérents de St Nazaire ont plus de compétences dédiées à la santé en interne.
- La tranche plus de 50 salariés montre beaucoup plus de compétences en interne que les autres.
- Le GIST est de loin l'organisme auquel on fait le plus appel, suivi par l'inspection du travail et la CARSAT...

+ Les téléconsultations

- Une majorité de répondants (56,6%) est plutôt favorable aux téléconsultations
- 16% n'y sont pas du tout favorables au global
- La tranche 50 et plus est plus favorable aux téléconsultations que les autres (Près de 67%)
 - Vs. 57% à 59,5% pour les autres

Synthèse

+ La satisfaction vis-à-vis des prestations du GIST

- Excellentes notes de satisfaction sur tous les thèmes, sans écart significatif entre centre ou par tranche d'effectifs.
- Au global, près de la moitié des répondants considèrent tout à fait le GIST comme un partenaire/un conseiller en prévention et santé au travail.
- 14% ne considèrent pas vraiment le GIST comme un partenaire
- Les adhérents de la tranche 0-4 considèrent moins que les autres le GIST comme un partenaire (41%)

Pistes de réflexions SSTI

- + Un niveau d'enjeux sans doute faible pour une partie de vos adhérents (Les sociétés de services, les commerçants etc. qui n'ont pas une perception des risques potentiels liés à leur activité)
- + Le fait que l'adhésion à un SSTI est obligatoire sans possibilité de le choisir (Vous êtes en situation de monopole... Jusqu'à quand ?)
- + Une réticence à participer à une telle étude liée à des amalgames possibles avec l'inspection du travail
- + Pour les anonymes, même raison plus la crainte d'endommager la relation avec leur médecin du travail
- + Le type de « relation client » que vous avez pu établir : Les multiples communications que vous pouvez produire ne sont peut-être pas lues par une partie de vos adhérents
- + Une pro activité absente ou irrégulière de la part de vos équipes qui peuvent se concentrer seulement sur les adhérents « engagés » sur la prévention des risques
- + Une proximité faible pour certains compte tenu d'une fréquence de contacts insuffisante
- + Et donc pas de communications ou de contacts perçus à part pour l'appel de cotisations un fois par an

Comment produire plus de valeur pour un plus grand nombre ?

 04 78 34 35 53

 contact@praxis.fr

 www.praxis.fr

Siège social

Les bureaux Verts,
14 rue du Prof. Deperet
69160 Tassin la Demi
Lune

Infos

SAS au capital de 37 000 €
RCS Lyon 971 505 037
APE : 7320Z